



La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION | SOCIALE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

SOMMAIRE

- G. DEHERME *La Paix par l'ordre.*
MAURICE VERNES *L'Orientation religieuse actuelle.*
EDMOND THIAUDIÈRE. *Giuseppe de Lorenzo.*
GIUSEPPE DE LORENZO *L'Aurore.*
G. DEHERME. *La Défense des classes moyennes à l'étranger.*
PAR TOUS *Revue des opinions, des faits et des idées.*
REMY ANSELIN. *La Quinzaine politique.*
Les Livres qui font penser : J. R., ANTOINE BAUMANN, ÉLOI PÉPIN, G. DEHERME.

Le Numéro : 0 fr. 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

6, Boulevard de la Madeleine, 6

PARIS

La Coopération des Idées

Directeur : **G. DEHERME**

Prix du Numéro : **0 fr. 50**

ABONNEMENT ANNUEL : { **6 francs pour la France,**
10 francs pour l'Étranger.

Collections de la précédente série
(années 1908, 1909, 1910 et 1911) : **5 francs par année.**

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

PARIS -:- 6, Boulevard de la Madeleine, 6 -:- PARIS

On reçoit :

Pour tout ce qui concerne L'ADMINISTRATION, *tous les jours*, sauf les dimanches et jours fériés, de *8 heures du matin à midi* et de *2 à 6 heures du soir* ;

POUR LA RÉDACTION, tous les *mercredis*, de *4 à 6 heures du soir* ;

Enfin, en réunions amicales, sans invitation spéciale, *tous les dimanches*, de *3 à 6 heures*. Les lecteurs, collaborateurs et amis de la *Coopération des Idées* seront toujours les bienvenus.

Aucun article publié n'est payé.

Les manuscrits non publiés sont à la disposition de leurs auteurs.

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur **abonnement est terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.



La Coopération des idées

La Paix par l'ordre

L'Europe n'a jamais été si près d'une conflagration générale, il n'y a jamais eu tant de troupes sous les armes, de baïonnettes croisées, de sacs et de carnages dans le monde que depuis qu'il y a des humanitaires, des antimilitaristes, des congrès pacifistes, un Palais de la paix et un tribunal d'arbitrage international à La Haye.

Quand ils ne sont pas des politiciens trop roublards, les pacifistes sont de grands naïfs. Mais combien dangereux ! La France, qui est leur principal champ d'action, en a fait la douloureuse expérience. Car nos désastres de 1870-71 sont imputables autant à l'insuffisance d'une administration qui n'avait rien su prévoir afin de pourvoir qu'à la suffisance de rhéteurs écervelés qui nous adjuraient de réduire notre armée pour « déclarer la paix au monde » et « la guerre à la guerre ». Et cette terrible leçon n'a pas fait taire les bavards !

Mais quand ils sont sincères, ils ne savent ce qu'ils disent. Ainsi, une société pacifiste et son bulletin ont pris ce titre : *la Paix par le droit*. Un journal pacifiste, qui prêche la paix sociale en même temps que la guerre religieuse, s'intitule : *les Droits de l'homme*. Or, il est évident que ce sont les « droits » de l'homme qui ont provoqué et généralisé la guerre sociale comme ce sont les « droits » des peuples qui déchaînent la guerre internationale. En invoquant le « droit », les faibles ne cherchent qu'à suppléer les vertus qui leur font défaut et les forts qu'à accroître leurs forces, — et pour vivre, c'est-à-dire se maintenir et se développer.

*
* *

L'empirisme des diplomates, — moins ridicule, — n'a abouti qu'à l'équilibre européen. Et pour une paix instable, la guerre latente. Ce n'est qu'un expédient d'anarchie dont les minces résultats nous sont connus. Même à la Sainte-Alliance, qui fut la plus grande pensée de la diplomatie, il a manqué ce que les politiques, fussent-ils des Metternich, ne sauraient donner : une autorité morale.

La paix ! Il y faut l'ordre international, et qu'un gouvernement l'établisse et l'affermisse constamment. Pas de société — de familles ou de nations — sans gouvernement. Et il n'y a qu'un gouvernement spirituel indépendant qui puisse se faire

entendre de tous les gouvernements temporels dont les intérêts s'opposent.

Ce ne sont pas les confuses revendications de prétendus « droits » qui peuvent constituer un lien social, mais l'accomplissement régulier des devoirs. Et aucun peuple ne peut se laisser imposer des devoirs à l'égard de l'ensemble des autres nations par la contrainte et même par le contrat. Il serait un traître, l'homme d'État qui sacrifierait les intérêts vitaux de sa patrie à ce qui ne peut durer autant qu'elle : une chimère, une alliance ou un traité. C'est dans l'ordre spirituel seulement, éternel et universel, qu'un peuple peut se reconnaître des devoirs plus larges, plus élevés que celui de se maintenir *per fas et nefas*.

Cet ordre fut presque réalisé au moyen âge, pour l'Europe. C'est ce que J. de Maistre nomma « le miracle de la monarchie européenne ». Ce fut l'œuvre magnifique de l'Église. Auguste Comte a fait remarquer, par exemple, qu'après la découverte de l'Amérique, alors que l'Espagne et le Portugal se disputaient le Nouveau Monde et étaient en contact constant sur une étendue immense, il avait suffi « d'une simple bulle d'Alexandre VI » pour délimiter les ambitions de ces deux peuples qui n'auraient pu se céder l'un à l'autre et éviter ainsi d'épouvantables tueries fratricides.

C'est donc contre la paix européenne qu'on a attaqué la puissance des papes. Si l'on ne peut dire d'aucun régime politique qu'il est la paix, il est certain que le jacobinisme c'est la guerre. Et dans les plus mauvaises conditions pour le pays qui a le malheur d'en être infecté, puisque en suscitant la guerre par le désordre extérieur, le jacobinisme retire à ce pays, par le désordre intérieur qu'il entretient, l'énergie et les moyens de se défendre et de vaincre.

L'anticléricisme, c'est l'an-archie morale. On prétend, il est vrai, échapper aux funestes conséquences de ce retour à la barbarie en proclamant l'autorité internationale de la science. Mais si cette autorité pouvait se fonder, ce serait réinstaurer un autre sacerdoce.

Mathématiciens, physiciens, chimistes, biologistes vont remplacer les prêtres. Hélas ! ces mandarins sont au service de toutes les puissances temporelles, et c'est assez dire qu'il ne les peuvent régler. Ils ne se peuvent régler eux-mêmes. On ne le voit que trop, ils manquent de doctrine, ils manquent de cœur. S'ils savent trouver parfois la formule d'un explosif plus meurtrier, ils ignorent pourquoi cet explosif fait sauter d'abord les navires des peuples irrégieux et donc dissociés. Ingénieurs à peser, à décomposer la matière, à

combiner ses molécules, les éléments moraux leur échappent. Leur compétence s'arrête où commencent les catégories politiques, sociales et morales.

Une nouvelle ligue vient de se créer qui se propose d'organiser l'opinion publique internationale. Voilà bien le but. Mais on ne l'atteindra pas en lui tournant le dos. Cette ligue s'appelle *le Droit des peuples*, et ses fondateurs n'ignorent point que ce « droit » est le mot de passe de la Révolution et de l'anarchie. Les nouveaux ligueurs prennent l'impulsion d'un mouvement tumultueux des foules pour l'organisation de l'opinion publique. Ceci est moins aisé que cela. Il y faut une doctrine et une autorité spirituelle pour l'enseigner et la garder.

Sans doctrine, c'est-à-dire sans dogme pour baser et nourrir la pensée, sans régime pour discipliner l'action et sans culte pour exalter et guider le sentiment, il ne subsiste qu'une monstrueuse exploitation de l'ignorance et des vices populaires par tous les charlatans que notre anarchie spirituelle fait pulluler. Quand le prêtre est chassé, c'est l'histrion, la tireuse de cartes, le spirite, le thaumaturge plus ou moins diplômé, le démagogue et l'aventurier qui prennent sa place.

La ligue du *Droit des peuples* est un rassemblement confus d'athées, de protestants, de francs-maçons, de musulmans, de juifs et de politiciens.



C'est donc contre la paix européenne qu'on a attaqué la puissance des papes. Si l'on ne peut dire d'aucun régime politique qu'il est la paix, il est certain que le jacobinisme c'est la guerre. Et dans les plus mauvaises conditions pour le pays qui a le malheur d'en être infecté, puisque en suscitant la guerre par le désordre extérieur, le jacobinisme retire à ce pays, par le désordre intérieur qu'il entretient, l'énergie et les moyens de se défendre et de vaincre.

L'anticléricisme, c'est l'an-archie morale. On prétend, il est vrai, échapper aux funestes conséquences de ce retour à la barbarie en proclamant l'autorité internationale de la science. Mais si cette autorité pouvait se fonder, ce serait réinstaurer un autre sacerdoce.

Mathématiciens, physiciens, chimistes, biologistes vont remplacer les prêtres. Hélas ! ces mandarins sont au service de toutes les puissances temporelles, et c'est assez dire qu'il ne les peuvent régler. Ils ne se peuvent régler eux-mêmes. On ne le voit que trop, ils manquent de doctrine, ils manquent de cœur. S'ils savent trouver parfois la formule d'un explosif plus meurtrier, ils ignorent pourquoi cet explosif fait sauter d'abord les navires des peuples irrégieux et donc dissociés. Ingénieurs à peser, à décomposer la matière, à

combiner ses molécules, les éléments moraux leur échappent. Leur compétence s'arrête où commencent les catégories politiques, sociales et morales.

Une nouvelle ligue vient de se créer qui se propose d'organiser l'opinion publique internationale. Voilà bien le but. Mais on ne l'atteindra pas en lui tournant le dos. Cette ligue s'appelle *le Droit des peuples*, et ses fondateurs n'ignorent point que ce « droit » est le mot de passe de la Révolution et de l'anarchie. Les nouveaux ligueurs prennent l'impulsion d'un mouvement tumultueux des foules pour l'organisation de l'opinion publique. Ceci est moins aisé que cela. Il y faut une doctrine et une autorité spirituelle pour l'enseigner et la garder.

Sans doctrine, c'est-à-dire sans dogme pour baser et nourrir la pensée, sans régime pour discipliner l'action et sans culte pour exalter et guider le sentiment, il ne subsiste qu'une monstrueuse exploitation de l'ignorance et des vices populaires par tous les charlatans que notre anarchie spirituelle fait pulluler. Quand le prêtre est chassé, c'est l'histriion, la tireuse de cartes, le spirite, le thaumaturge plus ou moins diplômé, le démagogue et l'aventurier qui prennent sa place.

La ligue du *Droit des peuples* est un rassemblement confus d'athées, de protestants, de francs-maçons, de musulmans, de juifs et de politiciens.

On rirait bien, si cela ne marquait la gravité de la démence occidentale ! Cette cohue grégaire — où l'on ne s'entend sur aucun principe positif essentiel — a la prétention d'organiser l'opinion publique, de la diriger, et de remplacer l'Église, — pour achever de la détruire. Ces lamentables dupes des mots n'omettent que ceci : l'Église a un corps et une âme, une constitution et une doctrine — et ils n'ont que de vagues aspirations, aussi incohérentes qu'inefficaces.

G. DEHERME.



IL n'est pas, au fond, plus difficile de concilier les hommes entre eux que d'accorder chacun avec lui-même dans tous ses états successifs.

AUGUSTE COMTE.

L'ORIENTATION RELIGIEUSE ACTUELLE

Ceci est, à très peu près, le titre d'un livre que M. Paul Sabatier, l'auteur bien connu de la *Vie de saint François d'Assise*, consacre à démêler les courants de la préoccupation religieuse contemporaine dans notre pays (1). Esprit singulièrement souple et pénétrant, obstinément attaché à un idéal spirituel qu'aucune des Églises existantes ne lui semble réaliser, M. Sabatier représente assurément ce qu'il y a de plus noble et de plus désintéressé dans les aspirations du jour ; et ce qu'on peut signaler d'incertain et de quelque peu capricieux dans sa pensée, tient moins à des changements dans le fond de ses sentiments qu'aux brusques modifications qu'ont subies en peu d'années les choses et les personnes. C'est ainsi qu'il nous avait paru précédemment fonder de sérieux espoirs sur la réforme du catholicisme et que, dans le présent volume, il nous semble y renoncer décidément pour demander la solution du problème à l'école primaire, « maintenant mise en demeure de donner aux enfants la nourriture spirituelle qu'ils ne trouvent pas ailleurs ». Ce brusque changement

(1) *L'Orientation religieuse de la France actuelle*, in-18, 320 p., librairie Armand Colin, 1911. Prix : 3 fr. 50

de front, l'auteur le justifiera par des considérations, dont nous citerons les plus essentielles.

*
**

M. Sabatier a mis son œuvre sous le patronage de J.-M. Guyau, l'auteur de *L'Irréligion de l'avenir*, qui lui a fourni une formule saisissante : « Pas une des divinités créées successivement par l'esprit humain ne peut lui suffire aujourd'hui ; il a besoin de toutes à la fois, et encore de quelque chose par delà, car sa pensée a devancé ses dieux. » C'est dépasser singulièrement le point de vue des protestants libéraux, aboutissant, avec Félix Pécaut, au théisme chrétien, et avec les congrégations les plus avancées des États-Unis, à un idéalisme moral plongeant ses racines dans la Bible. M. Sabatier semble indiquer par là ses préférences pour une sorte de syncrétisme, dont toutes les grandes religions de l'Orient comme de l'Occident fourniront les éléments.

Nous n'avons pas été autrement surpris de voir M. Paul Sabatier indiquer l'école primaire comme le terrain-né de la religion de l'avenir, parce que, grâce à un aimable envoi, nous étions en possession d'une brochure intitulée *L'École primaire en France en 1910*, extraite de la Revue *Wissen und Leben* paraissant à Zurich. Nous en extrayons les déclarations suivantes : « Les très vives critiques dirigées contre l'École laïque de France par le Saint-Siège et la presse catholique romaine, ont eu à l'étranger un grand retentissement. Il ne sera donc pas inutile de renseigner nos amis de l'étranger... sur la situation intellectuelle et morale de

nos écoles. » L'auteur, rappelant les douleurs de 1870-71, caractérise alors la situation morale de la France au lendemain de la guerre, où elle avait constaté que « son Église n'était pas capable de lui venir en aide ; quant au protestantisme, elle avait en quelques mois perdu ses illusions sur lui. — Voilà comment et pourquoi, du jour au lendemain, tout notre peuple se tourna vers l'école, l'acclama et lui demanda de répondre à des préoccupations, auxquelles l'école ne répond dans aucun autre pays ». Et surtout ceci : « Ce ne sont ni les volontés du législateur, ni les efforts des instituteurs, ni même les habiles manœuvres de quelque secte qui donnent à l'école en France une mission nouvelle, c'est la force même des choses. — L'âme de notre école est le résultat des désastres de 1870, et tous les efforts faits pour revenir à la notion qu'on avait jadis de l'instituteur ont échoué. — On a souvent répété la phrase de ce chroniqueur du moyen âge, qui dit qu'au treizième siècle la France s'émailla d'innombrables églises, comme une prairie qui, au printemps, s'émaille de fleurs. Un élan analogue s'est manifesté, depuis 1873, pour la construction des écoles. C'est, à bien des siècles de distance, la même cause se réalisant par des manifestations un peu différentes. Ceux qui aujourd'hui bâtissent les écoles sont les très légitimes fils de ceux qui bâtirent les cathédrales. »

Mais l'école *neutre*, objectera-t-on, qu'en faites-vous ? — M. Sabatier répond : Il est exact que ce terme de neutralité a été défini par les organisateurs de l'enseignement laïque comme « synonyme de *neutre entre les diverses dénominations religieuses et non confessionnel*, et

on peut dire que, avec une réelle bonne volonté, l'enseignement primaire s'est efforcé de ne pas empiéter sur le terrain religieux ; mais » — et voilà le trait significatif de la nouvelle organisation — « très vite la masse des enfants, vivant en dehors de toute formation religieuse, a été amenée à attendre du maître la nourriture spirituelle qui ne lui était pas fournie ailleurs. L'instituteur français a été ainsi amené, malgré lui, il faut le répéter, à avoir un rôle de direction idéale, qu'il n'a dans aucun autre pays ». Et c'est ce qui fait que, « en quarante ans, l'école laïque a conquis sur notre pays une influence incomparablement plus profonde que celle du clergé, du gouvernement ou de la presse ; c'est elle qui, peu à peu, tend à constituer une opinion publique réelle, réfléchie... — Là est la force de l'école laïque, ce qui fait que ses bâtiments, fleuris, ouverts, aérés, ne sont, dans nos plus petits hameaux, qu'un symbole bien imparfait de l'empire qu'elle a pris sur l'âme française ». — « Sans fracas, poursuit M. Sabatier, presque sans s'en apercevoir, elle crée une mentalité nouvelle. »

« Je ne crois pas me tromper, conclut-il, en espérant que l'école parviendra à se tracer une voie nouvelle, qui n'est ni avec le cléricalisme, ni avec l'anticléricalisme, ni même à égale distance de ces deux extrêmes, — je veux parler de la voie scientifique. — Voici la Bible : Pour l'Église, elle est la révélation ; pour les adversaires de l'Église, c'est un recueil sans relation avec la vie moderne et, dans beaucoup de ses parties, d'une valeur morale très discutable. L'homme du juste milieu vient et déclare qu'il est bien simple de faire une anthologie des beaux morceaux de la Bible et de laisser tomber le

reste. Or l'École paraît s'orienter vers une solution toute différente. Elle remet la Bible à sa place dans l'histoire de la pensée humaine. Aussitôt elle redeviendra un livre vivant, celui dans lequel notre civilisation a, pendant de longs siècles, inscrit les étapes de son pèlerinage vers l'idéal. »

Ainsi le premier point du credo religieux de M. Paul Sabatier consiste dans la substitution de l'« histoire des religions » à tout dogmatisme ecclésiastique, et le second dans la substitution de l'école primaire laïque aux communions chrétiennes, tant la catholique que les protestantes, également impuissantes devant les besoins de la société nouvelle.

M. Paul Sabatier traite avec un parfait et égal mépris, soit les essais de schisme catholique tentés vers 1905 sous la protection et avec la connivence du gouvernement, soit le rationalisme scientiste de Berthelot. Des premiers il dit : « Jamais berceau ne fut entouré de telles promesses : la faveur du ministère et de quelques-uns des plus grands journaux était assurée à la nouvelle église ; elle avait des fidèles influents, un clergé tout prêt... — C'est sans la moindre émotion, voire même avec un sourire narquois, que l'opinion populaire considère certains initiateurs religieux, qui prennent grand soin de passer à la rédaction des journaux pour y annoncer le mouvement qu'ils lanceront le lendemain. » Sur la poussée de rationalisme antireligieux qui s'est produite il y a une dizaine d'années, il s'exprime ainsi : « Quelques esprits ont songé à une solution logique (du conflit engagé entre l'Église et l'École) : l'État combattrait l'Église et aura son catéchisme laïque en harmonie avec

les derniers résultats de la science. Il opposera la Vérité scientifique aux dogmes invérifiables des églises. — Mais à peine ces idées étaient-elles formulées que l'impossibilité de leur réalisation se manifestait à leurs plus enthousiastes apôtres. Aujourd'hui, il n'y a plus guère que des savants de village pour les répéter. Si la science n'a pas fait faillite, pour employer une locution fameuse, c'est qu'elle ne songe pas à décréter des vérités définitives et absolues; la notion même de dogme lui est parfaitement étrangère, et ses interprètes les plus récents et les plus représentatifs proclament à la fois sa puissance prodigieuse et la modestie dont elle ne peut songer à se départir. »

Maintenant qu'il est entendu que M. Sabatier n'appartient à aucune variété des laïciseurs antichrétiens et qu'il ne fait pas, sous main, le jeu des adversaires irrécconciliables du Vatican, nous procéderons à un examen méthodique de ses propositions.

*
* *

Ce n'est pas aux faits extérieurs et sensibles — sensibles aux yeux de la masse — que M. Sabatier prétend s'adresser — et se borner ; — nous ne pouvons que l'en louer. « Nous voudrions, explique-t-il, tenter un effort quelque peu nouveau : voir si on ne pourrait pas, en dehors de toute thèse métaphysique et dans un esprit d'observation scientifique, indépendante et désintéressée, ouvrir une sorte d'enquête sur le sentiment religieux, sa présence ou son absence, sa disparition ou sa résurrection, enfin sur le sens de son évolution actuelle.

— Nous voudrions examiner... s'il ne tendrait pas à créer une nouvelle tournure d'esprit, à ouvrir aux individus et aux institutions des horizons insoupçonnés. »

Et encore : « En d'autres termes : y a-t-il dans notre pays un sentiment religieux quelque peu profond, autre chose que des habitudes culturelles et des gestes traditionnels ?... Ce sentiment religieux est-il aujourd'hui et semble-t-il devoir être, pour la génération qui nous suit, un facteur important de l'histoire de la société ? » Et l'écrivain met à nu les fibres intimes de son cœur en disant : « Peut-être conviendrait-il de se demander si ce dédain, très réel, des Français pour une série déjà longue de tentatives religieuses, est vraiment le résultat du scepticisme. — Ne viendrait-il pas, au contraire, d'un très profond sentiment religieux, beaucoup trop exigeant pour ne pas voir les lamentables lacunes intellectuelles et morales des formules qu'on lui propose ? »

Remontant à quarante années en arrière, M. Sabatier estime que la situation, telle qu'elle se présentait au lendemain de la guerre de 1870, a été grosse de l'orientation religieuse actuelle. Le pays a perdu dans cette crise, à la fois, ses illusions sur le protestantisme et sur le catholicisme. Le premier, « sans être précisément populaire avant 1870, inspirait une haute estime à une minorité pensante, qui, sans le connaître vraiment, lui savait gré de sa modération, de son bon sens, de ses vertus domestiques et civiques, de sa prudente antipathie pour tous les excès, de son esprit d'observation, d'ordre et d'économie, enfin du bon accueil qu'il faisait à la science et à la critique ». Malheureusement, l'attitude brutale de l'Allemagne protestante eut bientôt fait de dissiper ces

préjugés favorables, et l'insistance des apologistes de la Réforme à relever avant tout « son efficacité pour organiser la prospérité de l'individu, de la famille et de la nation », blessa profondément l'idéal français. Ce froid calcul des profits, si conforme au génie anglo-saxon, était antipathique à notre générosité native. Faisant allusion aux récentes exhibitions dont ont été l'objet à Paris des hommes tels que M. Th. Roosevelt, M. Sabatier en dit, avec autant de netteté que de courage : « Quand on invite nos populations à admirer, comme une sorte d'idéal vers lequel on pourrait s'acheminer par l'intermédiaire du protestantisme, la prospérité industrielle et commerciale des États-Unis et qu'on leur signale certains professeurs de vie intense comme des maîtres, à l'école desquels elle devrait aller se mettre, on les étonne, on ne les édifie pas. — Ce sont là des conseils qui sont très en deçà de leur instinct religieux. »

Le catholicisme, de son côté, n'a pas su parler au pays le langage qu'il aurait compris après la défaite. Les prêtres, en tant qu'individus, — et les catholiques, en général, — se sont montrés, au cours de la guerre, d'admirables citoyens; mais l'Église, au lendemain des désastres, n'a pas su être à la hauteur de sa tâche. Le pays, revenait à elle; elle n'a pas su revenir au pays. « Le pays, dit tristement M. Sabatier, revenait vers sa mère, tout simplement, tout bonnement, pour se mettre à table chez elle, parce que c'est le rôle d'une mère d'avoir sa table toujours dressée pour ses enfants, même prodigues; surtout pour les enfants prodigues. — Or la table n'était pas dressée. La vieille mère n'avait aucun veau gras à tuer, ni même l'énergie de préparer un peu de nourriture

substantielle pour les affamés. Il ne lui restait que la force de se mettre en colère et de les accabler de reproches. Elle fit le procès des fausses doctrines et des faux prophètes avec des arguments qui étaient rarement bons. Les affamés, non seulement n'étaient pas rassasiés, mais souvent ils étaient indignés de tant d'ignorance et de tant d'orgueil. — Ils repartaient aigris, courroucés, avec l'amer regret d'être venus. »

L'Église traditionnelle et sa concurrente ayant été mises, l'une et l'autre, hors de jeu, cherchons ailleurs.

Ce n'est en tout cas point à l'anticléricalisme bruyant des sociétés de libre-pensée qu'iront les sympathies de ceux dont les attaches proprement catholiques se sont relâchées. « Non seulement, dit sévèrement M. Sabatier, l'anticléricalisme n'a pas créé un état d'âme supérieur à celui qui existait auparavant, mais on peut même se demander s'il y a songé sérieusement. — Cela vient, peut-être, de ce qu'il réunit deux idées très simples sans s'apercevoir qu'elles ne sont pas interchangeables. D'abord il met en relief les fautes et les crimes du clergé pour montrer combien une autorité si faillible est peu qualifiée pour distribuer la nourriture spirituelle à l'humanité; puis il conclut, d'une façon tout à fait inattendue, à la suppression de la nourriture spirituelle. » Et il raille cruellement de récentes tentatives de baptêmes et de communions laïques, l'*antireligion* en étant arrivée « à organiser des cérémonies, à composer une sorte de liturgie, dont elle n'est certes pas fière, mais

qu'elle concède provisoirement à ses frères inférieurs, — un peu comme certaines mères qui font sucer à leurs enfants des bouts de seins en caoutchouc pour tromper leur impatience ».

Voyons alors du côté de la philosophie. Celle-ci ne semble pas, jusqu'à des temps assez rapprochés, en état de fournir des éléments précis à la religion de l'avenir. Elle n'en sera capable que le jour où elle consentira à dépouiller les caractères d'une conception purement intellectuelle des choses, pour se mettre en face de la réalité sociale vivante et traduire ses aspirations. C'est à ce titre que M. Sabatier relève, et se propose de mettre en lumière, un ouvrage de J.-M. Guyau, paru il y a vingt et quelques années, « beau livre — au titre inexact et malheureux — *L'Irréligion de l'avenir* », lisez : la religion débarrassée de toute armature théologique. M. Fouillée en a résumé très fortement la pensée dans les lignes suivantes : « L'idée dominante que Guyau a développée et suivie dans ses principales conséquences, c'est celle de la *vie* comme principe commun de l'art, de la morale, de la religion. Selon lui, — et c'est la conception génératrice de tout son système, — la vie bien comprise enveloppe dans son intensité même un principe d'*expansion* naturelle, de fécondité, de générosité. Il en tirait cette conséquence, que la vie normale réconcilie naturellement en soi le point de vue individuel et le point de vue social, dont l'opposition plus ou moins apparente est l'écueil des théories utilitaires sur l'art, la morale et la religion. »

Par une remarquable concordance, les deux philosophes français qui sont plus particulièrement aujourd'hui l'objet de l'attention publique, MM. Boutroux et

Bergson, des étrangers tels que Eucken, William James, O. Lodge, les représentants enfin des vues nouvelles dans le catholicisme, MM. Le Roy, Blondel, Fonsegrive, Laberthonnière, concentrent tout l'effort de leur pensée dans « un appel à la vie, à l'expérience, à la volonté contre la raison abstraite ».

L'orientation religieuse n'apparaît pas moins dans l'art et dans la littérature. Avec Segantini en Italie et Bœcklin en Suisse, Eugène Carrière est, par excellence, l'artiste dont son pénétrant biographe, M. G. Séailles, a pu dire que « la peinture n'est pour lui, ni un jeu ni un métier, qu'elle est son langage, son mode de recherche et d'expression, la manière que lui a imposée la nature d'aller à la découverte de lui-même et du monde ». Et c'est là, selon M. Sabatier, ce que pense et veut la présente génération, la conscience de l'artiste « arrivant à la vision de son rôle idéal et social tout à la fois, à la notion de sa collaboration avec l'œuvre mystérieuse de l'humanité ».

Nous voici loin des dogmatiques et du rituel des Églises. Ne nous étonnons point trop que « le mouvement religieux actuel, se manifestant particulièrement hors des églises et dans des questions qui ne semblent pas, au premier abord, être en relation directe avec la religion, n'ait pas toujours été reconnu ». Bossuet disait, ou à peu près, que dans le paganisme tout était dieu excepté Dieu lui-même ; pour M. Sabatier, la religion de demain s'élabore en dehors des cadres traditionnels, dans lesquels le culte de la lettre a tué l'esprit. Ne cherchez donc la religion véritable ni à Rome ni à Genève ; elle se rencontre — ou se prépare — partout excepté là.

Ce qui caractérise le mouvement religieux contemporain, c'est un sens nouveau qui s'est rapidement développé, le sens de la vie. « L'histoire tend à tout envahir dans le domaine intellectuel et à se substituer, sans même leur faire l'honneur de les combattre, aussi bien à la métaphysique qu'à une vue purement actuelle et bornée de la réalité. » — « Après avoir pendant des siècles cherché partout l'absolu, continue M. Sabatier, il semble que notre esprit soit devenu incapable de le penser et, bien loin de nous trouver appauvris, nous nous sentons débarrassés de tendances, qui nous isolaient, nous nourrissaient d'orgueil et d'illusion. Nous nous détournons de décevants mirages pour regarder l'humble réalité, qui nous crée des devoirs précis, nombreux, efficaces, individualisés et solidaires tout à la fois. » Donc ni intellectualisme systématique ni matérialisme scientiste, mais, encore une fois, le sens de la vie et de sa continuité dans l'histoire, un *pragmatisme solidariste* ; je m'empresse d'ajouter que cette définition n'est pas de M. Sabatier, mais qu'elle me semble de nature à bien faire comprendre sa pensée.

Il est bien entendu que M. Sabatier n'est pas pour « l'école des fiches », qui triomphe aujourd'hui en Sorbonne avec les vues sectaires d'une *germanisation* systématique. De cette exagération d'érudition historique, il déclare nettement qu'elle « est souvent plus qu'une erreur, qu'elle devient facilement un mensonge ». La nouvelle conception, « là où l'érudition ne savait qu'amasser des matériaux et où l'histoire dogmatique échafaudait d'invérifiables systèmes, se met en devoir, elle, d'étudier la vie, l'évolution des sociétés. — La

simple introduction de la notion de vie transforme l'histoire, la socialise dans toutes les directions, fait d'elle une philosophie, une morale, une religion, la base par excellence de l'éducation individuelle et de l'éducation politique ».

*
**

A qui M. Paul Sabatier va-t-il confier la charge du nouveau culte, à savoir de l'enseignement de l'histoire vivante et sociale ? Ont été éliminées les religions positives, la libre-pensée militante, la propagande des modèles étrangers ; il faut choisir entre l'Université et l'école primaire. M. Sabatier ne marque nulle hésitation en cet endroit. Traitant dédaigneusement — plus par le silence que par la contradiction — notre enseignement supérieur, si empressé, naguère encore, à se décerner à lui-même un bruyant satisfecit, il va droit à l'école du peuple et la sacre gardienne et dispensatrice de l'idéal.

Le chapitre XIV de *L'Orientation religieuse* intitulé « la Création de l'école laïque » débute par ces mots significatifs : « Nous arrivons au cœur même de notre sujet. »

L'école obligatoire a été créée, sans doute, à la suite des désastres de 1870-71, mais ses racines plongent dans un passé reculé. L'école laïque est une chose toute nouvelle, qu'on n'avait jamais vue ; c'est une création véritable, plutôt qu'une organisation nouvelle. « Sans le vouloir, sans même y avoir pensé, elle est devenue autre chose, et plus, que la dispensatrice des connaissances élémentaires, autre chose aussi qu'un organe

gouvernemental ayant pour fonction de préparer de futurs sujets. »

M. Sabatier n'est ni avec les modérés, qui recommandent à l'instituteur de se contenter d'apprendre aux enfants à lire, écrire et compter, ni avec MM. A. Bayet-Aulard qui réduisent la morale à un plat utilitarisme et font de l'instruction civique un catéchisme à l'effet de bien voter ; il voit dans l'école du peuple l'incarnation nouvelle d'un effort religieux séculaire.

Notez bien ceci : « Le mouvement religieux actuel a trouvé dans l'école laïque un champ d'expérience et sa manifestation concrète. C'est en elle et par elle que toutes les tendances que nous avons vues, dans les chapitres précédents, un peu éparpillées, tendent à se réunir, à s'incarner et à devenir génératrices d'une civilisation nouvelle. — Si les adversaires de l'école laïque savaient regarder, ils s'apercevraient que, malgré toutes ses imperfections, l'effort laïque est la suite et l'héritier d'une tradition à la fois chrétienne et française, celle qui au treizième siècle eut un de ses moments les plus caractéristiques. Ce ne sont pas des formules dogmatiques qui ont créé l'architecture ogivale, c'est la foi du moyen âge qui a trouvé cette expression. Chacune de nos cathédrales gothiques chante Dieu, le désir du divin, du beau, le rêve de la cité cherchant à unir les mains et les cœurs et à communier en une œuvre toujours plus haute. — L'école laïque est, sous une autre forme, une tentative analogue pour exprimer une foi analogue. »

Dans le début, ses organisateurs prétendaient n'inquiéter ni les consciences ni les églises ; ce sont celles-ci qui lui ont déclaré la guerre. « En refusant les condi-

tions de paix si honorables que leur offrait la loi de 1882, les représentants de l'Église ont obligé la France à rouvrir l'ère des hostilités et à aller jusqu'au bout des revendications laïques. Au gouvernement et au pays qui souhaitaient une trêve indéfinie, on répondit par une mobilisation formidable. »

C'est ainsi que l'école a été acculée à l'obligation de donner aux enfants la nourriture spirituelle qu'ils ne trouvaient pas ailleurs. Tel est le résultat le plus clair de la croisade prêchée contre elle par les partis conservateurs.

L'école doit présentement satisfaire à un double desideratum : Fortifier l'enseignement moral visiblement insuffisant; — laisser tomber tous les liens qui rattacheraient encore la morale laïque à la notion de révélation chrétienne. — Et il convient de la suivre avec une indulgente sympathie dans l'effort inouï qu'elle entreprend courageusement et que les circonstances exigent d'elle.

« C'est toute une révolution religieuse et morale qui va se réalisant autour de nous, dit M. Sabatier. Peu à peu l'école est, en quelque sorte, mise en demeure de créer un enseignement moral indépendant. — Est-ce sa faute si elle accepte enfin cette tâche, si elle commence à s'apercevoir qu'elle a aujourd'hui à faire une œuvre d'apostolat religieux ? — L'école laïque est appelée à exercer un ministère religieux... » Et M. Sabatier adresse au catholicisme ce sévère avertissement : « La morale ecclésiastique n'a pas le droit de le prendre de haut avec sa jeune sœur : s'il y a une vaincue ici, n'est-ce pas elle qui, après avoir pendant mille ans façonné la con-

science de nos populations, ne se trouve plus en état de leur fournir la nourriture spirituelle dont elles ont besoin. »

Parmi les livres et les hommes qui lui semblent de nature à orienter l'école dans la tâche qu'il lui assigne, M. Sabatier cite au premier rang M. Jules Payot, son *Éducation de la volonté* et son *Cours de morale*, puis un livre récent de M. Jean Delvolvé : *Rationalisme et tradition, recherche des conditions d'efficacité d'une morale laïque*. L'esprit et les intentions de ces deux distingués pédagogues se résument dans les formules suivantes; pour M. Payot, « résolution prise fermement d'être un agent d'évolution volontaire »; pour M. Delvolvé, « volontaire adhésion à la vie universelle ».

Et M. Sabatier proclame sa confiance dans l'avenir. « Peut-être, remarque-t-il, la paix ne sera-t-elle jamais signée entre la morale laïque et la morale traditionnelle des églises. » — « Mais, et cette réflexion le rassure, cette paix, non proclamée, est déjà virtuellement faite. Elle vient de ce que l'école se sent désormais indépendante, et surtout de ce qu'elle arrive à des vues qui enveloppent et dépassent celles de la morale ecclésiastique et qui sont, on peut le dire, plus catholiques — universelles — que les siennes. »

M. Sabatier s'est-il alarmé lui-même de l'impression pénible que pourrait causer à beaucoup de ses amis le congé un peu rude que, dans le présent volume, il donne au catholicisme, accoutumé de sa part à plus de ménagements? Je ne sais; mais il a tenu, dans ses dernières pages, à passer un peu de baume sur les plaies, en avouant que « si l'Église romaine paraît avoir été at-

teinte, plus qu'aucune autre, par la crise politique et intellectuelle, on peut dire cependant qu'au milieu des décombres spirituels qui nous entourent, la pensée actuelle va chercher, pour en faire les fondements et les colonnes du temple nouveau, des idées et des sentiments dont l'origine catholique n'est pas douteuse : le sentiment du mystère qui nous enveloppe et nous étreint, de l'unité et de la solidarité de toutes les existences à travers le temps comme à travers l'espace ».

*
* *

On connaît maintenant avec ses principales justifications ce que j'ai cru pouvoir définir le « pragmatisme solidariste » de M. Paul Sabatier. En entreprendre la critique détaillée nous mènerait trop loin ; nous pouvons ramener nos observations à quelques points essentiels.

Sur mainte question il a su exprimer, avec une justesse pénétrante et incisive, les aspirations de la pensée moderne. Il reconnaît la déchéance du matérialisme dit scientifique comme du naturalisme ; il ne confond surtout pas la formation morale avec un bagage, plus ou moins étendu, de connaissances positives. Il n'a pas été ébloui par les apparences — plus en façade qu'en profondeur — de l'édifice dont se targuent trop aisément les réorganisateur de notre enseignement supérieur, où aucune satisfaction n'est donnée aux besoins les plus profonds de la conscience nationale, où les questions d'histoire, de littérature, de philosophie ne se traitent que par les procédés de la statistique, science morte et sans lendemain qui fait presque regretter les

puérils enthousiasmes soulevés par certains cours publics de la Restauration, du régime de Juillet et du second Empire. A une jeunesse, refroidie prématurément par le calcul de ce que lui coûterait un « emballement » inconsidéré, la Sorbonne et le Collège de France ont distribué en pilules savamment dosées la pitance qui assure le succès.

M. Sabatier a compris également qu'il faut faire rentrer la préoccupation religieuse dans l'enseignement, d'une part sous la forme d'une morale vivante et agissante, de l'autre par un commerce prolongé avec tout ce que les religions de l'antiquité et des temps modernes ont fourni de nourriture substantielle à l'humanité. L'histoire des religions, telle qu'il la préconise, n'est pas un catalogue de remarques critiques sur des dogmes, des rites et des livres ; c'est le contact établi avec les grands initiateurs, tout particulièrement avec les prophètes d'Israël, avec Jésus, avec les apôtres ; c'est la réintroduction de la Bible au foyer comme à l'école.

Je me trouve donc en très large et, tout à la fois, en très précise sympathie avec l'auteur de *L'Orientation religieuse* sur des points de première importance (1) ; mais sur d'autres points, c'est-à-dire sur les moyens de reconstituer une morale, non livresque mais réelle et vivante, et de réintroduire le facteur religieux dans l'éducation, je me sépare absolument de lui.

Cette morale revivifiée par le sentiment religieux,

(1) Sur une question de fait, son appréciation du rôle de l'Église dans les conflits touchant à la loi de 1882 et son application, il est à peine besoin de dire que je suis en complet désaccord avec M. Sabatier, qui met le beau rôle du côté de l'État et transforme les catholiques de victimes en agresseurs.

irai-je la demander indifféremment et simultanément au confucianisme, au bouddhisme, au judaïsme, au christianisme, à l'Islam ? Chacune de ces grandes religions a exercé une action bienfaisante sur de nombreuses populations ; mais mélanger leurs enseignements, c'est mettre dans une seule chaire plusieurs maîtres, qui parleront en même temps à leurs élèves en français, en anglais, en allemand, en italien, en chinois ou en hindoustani. C'est un non-sens pédagogique. Il est très élégant de dire avec Guyau que « pas une des divinités créées successivement par l'esprit humain ne peut lui suffire, qu'il a besoin de toutes aujourd'hui et encore de quelque chose par delà » ; mais c'est un propos sans application pratique. Ou bien il s'agit de ces congrégations amorphes qui se forment, par une sorte de bourgeonnement, sur les flancs du protestantisme moderne et du judaïsme, groupements d'un caractère éthique teintés de religiosité.

M. Auguste Sabatier, homonyme de l'auteur, avait proposé une formule ingénieuse ; il parlait « de la vie intime des dogmes et de leur puissance d'évolution », la croyance chrétienne — car c'était d'elle spécialement qu'il s'agissait — devant s'adapter successivement aux modes de penser de milieux nouveaux. Mais c'est l'animal qui change de carapace au fur et à mesure de sa croissance ; l'armature n'est qu'un vêtement temporaire et n'exprime pas les traits essentiels de l'ossature interne ; c'est une religion invertébrée.

Est-ce à dire que tout soit à rejeter dans cette proposition ? Non, et nous lui reconnaitrons cette part de vérité, qu'une religion enveloppe ses affirmations essentielles

dans une langue, dans des modes de raisonner, qui sont caractéristiques d'une époque donnée. Si ce milieu vient à changer, il pourra y avoir lieu à une réadaptation, au moins partielle. La Bible hébraïque est devenue tour à tour grecque, latine, allemande, française. Le moule de la pensée philosophique grecque, qui domina chez tous les peuples de la Méditerranée orientale dans les siècles qui virent naître et se développer le christianisme, a fourni aux croyances de celui-ci ses premiers modes d'expression, dont il conserve l'empreinte et ne peut se séparer complètement. Cela n'a cependant point empêché l'évolution théologique ultérieure et spécialement l'essai systématique du thomisme, que le Vatican prétend maintenir en face de la philosophie moderne issue de Descartes et de Leibnitz, de Locke et de Kant, et sans tenir suffisamment compte du progrès réalisé par l'ensemble des sciences mathématiques, physiques et naturelles : il y a là un conflit sérieux, dont la solution ne m'apparaît nullement comme impossible, l'Église ayant su se montrer transigeante tant dans le débat concernant les langues originales des livres sacrés qu'en matière d'exégèse biblique et d'archéologie préhistorique. Mais il ne faut pas lui demander, selon une expression décidément impropre, de déclarer qu'un dogme vit et qu'il évolue par une sorte de force interne; ce qui vit, ce qui évolue, ce qui est susceptible d'adaptation aux circonstances et aux besoins, c'est un corps social, c'est une église.

Si l'Église devient franchement démocratique, populaire, non au sens d'une mode, mais d'une résolution raisonnée et inébranlable, si elle sait participer sans ar-

rière-pensée au mouvement général des idées, le principal malentendu, qui la sépare du mouvement dit laïque et de la culture indépendante, pourra être dissipé. C'est, en somme, ce qu'elle fait aux États-Unis, tandis que, chez nous, la tendance à isoler le prêtre et le fidèle des contacts profanes — si elle s'explique à la suite de mesures de vexation et de spoliation, — ne pourrait avoir pour effet que de restreindre les progrès et de diminuer la légitime influence du catholicisme.

Il est un point d'ailleurs, et de premier ordre, où il me paraît que l'opinion se prépare à rendre bientôt justice à l'Église ; c'est le principe de la pénétration mutuelle nécessaire, dans toute société normalement constituée, de l'élément civil et de l'élément religieux, contrairement au credo révolutionnaire fondé sur l'affirmation seule des droits, laquelle mène soit à l'individualisme anarchique soit au despotisme socialiste. Ce n'est point là stipuler la subordination de l'action politique à une direction ecclésiastique ; c'est affirmer la vertu irremplaçable du ferment religieux et le devoir de l'État de mettre l'Église dans des conditions lui permettant d'exercer pleinement ses fonctions dans le triple domaine du culte proprement dit, de l'assistance aux misérables et de l'enseignement. Cette reconnaissance de la contribution qu'apporte l'Église à la vie sociale devra se concilier avec l'entière indépendance de ceux qui veulent se tenir en dehors d'elle.

♦♦

Dans ces conditions, ce n'est point à l'école laïque que nous conférerons, avec M. Sabatier, le soin d'orienter

notre pays dans les voies d'une morale vivante, fécondée et comme réchauffée par le sentiment religieux; c'est à l'Église catholique, — à côté de laquelle nous serons aise de voir à l'œuvre les diverses communautés issues de la Réforme du seizième siècle.

Il y a cinq ans, le *Mercure de France* ouvrait une enquête sur la question suivante : *Assistons-nous à une dissolution ou à une évolution de l'idée religieuse et du sentiment religieux ?*

L'ensemble de cette consultation établit qu'il s'était produit, dans les dernières années, un sensible changement au sein des cercles mêmes qui, peu auparavant, tenaient la religion pour une quantité négligeable au point de vue social.

Je répondis, pour ma part, qu'il ne pouvait pas être question, pour le moment, d'une *dissolution* de l'idée et du sentiment religieux — le rationalisme, malgré ses succès en matière d'études historiques et scientifiques — ne pouvant y prétendre à bref délai; quant à l'éventualité d'une *évolution*, contrairement à ce qui se passa au seizième siècle, on ne constatait, dans le catholicisme, aucun mouvement d'ensemble pour la réforme de la doctrine, du rituel ou de l'organisation.

En somme, les deux adversaires, société laïque et société chrétienne, nous semblaient camper sur leurs positions.

Aujourd'hui, nous serions plus affirmatif encore à écarter l'idée de *dissolution*, et le livre de M. Sabatier, qui proclame si haut la nécessité du sentiment religieux, n'est pas fait pour décourager nos vues à cet égard; nos propres observations sont dans le même sens, en nous

faisant voir les constants progrès de la préoccupation chrétienne dans les classes instruites et l'affaiblissement, dans les classes populaires, de l'hostilité envers le clergé.

L'Église, sous le coup de la séparation, en même temps que plus vivante, semble devenir plus populaire, moins politique, plus religieuse dans le bon sens du mot.

La science, d'autre part, si bouffie d'un fol orgueil sous la plume d'un Renan ou d'un Berthelot, se présente infiniment plus modeste et réservée dans la bouche de M. Henri Poincaré et des physiciens les plus éminents. Elle a constitué d'admirables séries de faits logiquement ordonnés ; mais elle doit, si elle est sincère, déclarer qu'elle n'atteint ni l'esprit, ni la réalité des choses, que le domaine du sentiment et — plus encore — celui de la moralité sont en dehors de ses prises.

Notre conclusion personnelle, sur cette question vitale de l'orientation religieuse de notre pays, doit donc être tenue pour tout à fait encourageante à l'égard de l'Église catholique. Celle-ci n'est certainement pas à la veille de voir ses adversaires déposer les armes ; la lutte continuera, avec d'inévitables alternatives de succès et de revers, entre la société révolutionnaire, incapable de fonder un ordre régulier — parce qu'elle nie le devoir de l'individu de sacrifier ses avantages propres au bien général — et la société religieuse, pénétrée de la nécessité du sacrifice et du don de soi-même.

Entre celui qui est prêt à sacrifier les autres et celui qui est prêt à se sacrifier lui-même, la victoire n'est pas douteuse. Ce dernier seul est fort.

MAURICE VERNES.

GIUSEPPE DE LORENZO

Nous entreprenons de publier successivement quatre études magistrales, intitulées : *L'Aurore, Le Jour, Le Crépuscule, et La Nuit*, consacrées aux quatre figures allégoriques qu'a sculptées Michel-Ange au-dessous des statues de Julien et de Laurent de Médicis, dans la chapelle où ces princes reposent à Florence.

Traduites par nous de l'italien, les études en question ont pour auteur M. Giuseppe de Lorenzo qui jouit, à juste titre, d'une grande renommée dans son pays, et dont nous serions heureux de faire connaître quelques œuvres à des lecteurs français dignes de les apprécier.

Né le 24 avril 1871 à Lagonegro dans la Basilicate, au milieu des montagnes les plus hautes (2.000 mètres au moins d'altitude) de l'Italie méridionale, il semble qu'il ait pris, dès l'enfance, le goût et le besoin d'élever son esprit autant qu'elles. Après avoir étudié brillamment à l'Université de Naples les sciences mathématiques et physiques, et y avoir conquis ses grades, il est devenu, à son tour, professeur à la dite Université.

S'étant occupé pendant vingt ans de la géologie de l'Italie méridionale, spécialement de ses volcans éteints, il a fait sur ces matières des travaux qui l'ont classé parmi les plus savants géologues d'Europe. Mais ce savant n'est pas que savant. C'est de plus un artiste, un poète, un philosophe, un écrivain consommé, un grand penseur. Nourri des œuvres de Schopenhauer et des doctrines du bouddhisme, il a écrit, à ma connaissance, entre autres livres, qui, tout en étant foncièrement scientifiques et pleins d'érudition, offrent un incom-

parable attrait, grâce à leur double mérite littéraire et philosophique, deux ouvrages de premier ordre, l'un intitulé : *I Campi Flegrei (Les Champs Phlégréens)*, dans lequel il décrit et illustre toute la région napolitaine, l'autre : *Terra Madre*, (littéralement : *Terre Mère*, mais que pour plus d'euphonie nous traduirons plutôt par *Maman Terre*), où il nous renseigne, avec des interprétations géniales, sur la poussière, sur les pierres, sur les cours d'eau, sur la mer, sur le feu, sur les éruptions volcaniques, sur les mouvements de la Terre, sur la terre végétale, sur les mythes relatifs à la Terre, sur les visions que les grands esprits ont eues de la Terre, sur les pensées qu'a suggérées la Terre, notamment à Giordano Bruno, et enfin sur ce qu'est la Terre pour la Bible et pour le bouddhisme.

M. Giuseppe de Lorenzo nous ayant fait l'honneur de nous autoriser à traduire ceux de ses ouvrages qu'il nous plaira de faire passer dans notre langue française, nous pensons que les lecteurs, profondément impressionnés par les quatre monographies michel-angesques, dont nous donnons aujourd'hui la première, seront désireux de faire plus ample connaissance avec l'un des plus hauts esprits de cette époque, selon notre appréciation personnelle, et nous serons heureux de les y pouvoir aider.

EDMOND THIAUDIÈRE.

L'AURORE

Si, de la Terre, nous regardons les corps célestes les plus proches de nous et les plus accessibles aux observations télescopiques, notamment la Lune et Mars, nous pouvons sur eux assister, en quelque sorte, au lever et

au coucher du Soleil, et suivre l'évolution apparente de la lumière émanant de notre astre le plus grand, par laquelle sont toujours irradiés les hémisphères des deux corps roulant dans l'espace immense.

Nous voyons aussi que le *terminateur*, c'est-à-dire le mobile arc de cercle qui sépare l'hémisphère illuminé de celui qui reste dans l'ombre est représenté en Mars par une ligne unie, continue, à peine abaissée peut-être dans les concavités azurées qu'on nomme mers, et relevée dans les plaines rousses et désertes des continents ; tandis que dans la Lune il est formé par une ligne sinueuse, brisée qui s'enfonce dans les grandes concavités et se relève dans les fortes protubérances de notre satellite et est accompagnée latéralement dans l'hémisphère obscur de nombreux points brillants qui représentent les cimes des montagnes et celles des cônes de cratères illuminés par la lumière solaire, leurs parties inférieures gisant dans une nuit profonde.

Mais, tant sur le *terminateur* de Mars que sur celui de la Lune et sur les montagnes de celle-ci que sur les plaines de celui-là, la lumière du Soleil se lève et se couche improvisément et soudainement, et la nuit y alterne avec le jour, sans aucune transition d'aurore et de crépuscule, parce qu'aussi bien en Mars que dans la Lune les atmosphères très raréfiées, manquant de vapeurs d'eau et privées de nuages mobiles aux formes gracieuses, ne peuvent donner ces phénomènes de réfraction propres à notre aqueuse atmosphère, qui concède les roses de l'aurore au lever et les feux du soir au coucher du Soleil.

Cependant, de cette soudaine alternative du jour et de la nuit sur Mars et sur la Lune, de cette particularité que

le Soleil s'y allume et s'y éteint brusquement, dans toute la fulgurance de son éclat, sans aucun voile transitoire de vapeurs humides, il résulte que ces mondes lointains, et pourtant les plus voisins de nous, constituent un spectacle imposant par sa magnificence. Et nous en avons comme une lueur dans les harmonies sidérales que l'esprit titanique de Beethoven (qui ne cessait d'étudier la *Théorie du ciel* de Kant) tirait des mystérieuses racines cosmiques de son être et fixait dans ces notes surhumaines, comme il y en a dans le quatrième temps de la *Neuvième Symphonie*, et qui nous font sentir en nous-mêmes les danses des mondes au sein de l'Univers.

Mais sur la Terre le lever du Soleil est précédé et annoncé par des phénomènes de réfraction, que produit notre épaisse et vaporeuse atmosphère, et qu'on connaît sous les noms d'aube et d'aurore, d'autant plus longs et apparents que les rayons solaires tombent plus obliques sur la superficie de la planète et qu'est plus grande la couche d'air traversée par eux ; c'est-à-dire que le phénomène procède davantage des zones équatoriales vers les cercles polaires, atteignant dans nos zones tempérées le degré de magnificence connu de nous tous. Chacun de nous, au moins quelquefois durant sa vie, a assisté au spectacle merveilleux, soit sur la mer, soit sur la plaine, soit sur la montagne, du retour de la lumière, du Soleil, de la vie sur l'hémisphère de la Terre, qui tout à l'heure était encore immergé dans l'ombre et dans la nuit profonde. Le bord oriental de notre horizon qui dans nos latitudes tourne vers le Soleil avec une rapidité d'environ mille kilomètres à l'heure commence peu à peu à s'éclaircir, voilant de son aurore les étoiles les plus basses.

L'aurore qui émane des rayons encore invisibles du Soleil envahit toujours plus l'atmosphère, tandis que, dans l'air frais du matin, la mer se fronce et que les plantes frissonnent sous le lucide manteau de la rosée. Mais le bord de l'horizon tourne encore d'un mouvement toujours également rapide, de sorte que l'atmosphère plonge toujours plus dans les rayons solaires qui en teignent de rose les couches les plus basses, tandis qu'ils empourprent les *cirri* diffus dans les couches les plus hautes de l'air. Et l'éclat de l'aurore se faisant toujours plus vif, on entend descendre du ciel la roulade longue, bondissante, incessante de l'alouette, messagère du Soleil.

Mais voici que de la cime de la montagne s'élançe le Soleil qui désormais a surmonté les voies de l'air ouvertes par l'aube et l'aurore, et voici qu'il marche flamboyant sur la Terre solide qui se réveille dans sa lumière et dans sa chaleur. Et ainsi, « après avoir dissipé et mis en fuite les nuées chargées d'eau », dit Gotama dans le discours 46^e du *Majjhimanikâyo*, « le Soleil surgit dans le ciel, dissipe, en rayonnant, tout brouillard de l'air, brille et resplendit ». C'est là le phénomène planétaire tellurique de l'aurore, que Gotama décrit simplement, sereinement, en quelques touches de couleurs fondamentales, essentielles qui sont propres à son art objectif et ingénu.

Mais il y a d'autres manières infinies de représenter l'aurore, selon que l'homme, mesure de tout dans l'Univers, voit dans cette clarté rosée d'avant le jour refléter ses sentiments et ses pensées, qui tous au fond culminent dans les deux pôles de la joie et de la douleur.

Le pôle de la joie est pourtant, sans aucun doute,

celui qui fournit le motif dominant dans la représentation artistique de l'aurore, depuis les plus antiques jusqu'aux plus modernes manifestations.

C'est la joie de la vie qui se réveille et s'affirme avec le lever du Soleil, après le sommeil et la nuit qui avaient été pour elle comme une extinction temporaire et un simulacre de mort.

C'est la volonté de vivre qui se redresse avec l'aurore, et dans la clarté rosée du ciel oriental voit pour ainsi dire se refléter le flux du sang vermeil, qui avec son battement incite à l'action, à l'amour, à la vie. Ils avaient ce sentiment, les héros d'Homère, qui voyaient l'Aurore ouvrir les portes de l'Orient de ses doigts de rose et arrachaient au sommeil leurs membres destinés à la bataille et à l'amour.

Et c'est avec un sentiment égal à celui des Rhapsodes homériques que saluèrent l'aurore ces chanteurs aryens qui descendirent dans les plaines de l'Inde entre la seconde et la première période millénaire avant Jésus-Christ, et nous laissèrent dans le *Rigvéda* la plus grandiose et variée et belle récolte d'hymnes à l'aurore que l'Humanité possède, dans laquelle toutes les lumières de l'aube et les roses éparses sur le chemin du Soleil levant sont chantées avec les accords multiples d'une immense symphonie, où le motif dominant est fourni par l'effusion de la joie de vivre, exultant au spectacle magique de la Terre inondée par les premiers rayons du Soleil.

Et en vérité la scène justifie cette richesse et cette élévation d'hymnes à l'aurore, parce qu'il n'y a pas sur la Terre d'autre site qui puisse pour un tel spectacle se comparer à ce site magique d'où les hautes cimes neigeuses

de l'Himalaya, rendues vermeilles par les rayons encore invisibles du Soleil, sont contemplées des vastes plaines dans lesquelles coulent l'Indus et ses affluents, reversant dans l'aride désert les bienfaisantes eaux qui descendent vives et fraîches de ces aériennes, de ces hautes cimes, illuminées par l'aurore, quand la Terre située au-dessous est encore plongée dans la nuit. Le spectacle est tellement sublime que Dante lui-même, si éloigné dans son Italie médiévale de l'Inde, ne trouva pour la naissance de saint François de meilleure comparaison que celle du Soleil quand il naît du Gange. Rien d'étonnant cependant que ces braves Aryens, qui descendaient en combattant à travers la vallée du Gange, imaginassent toujours un chant nouveau pour chaque nouvelle aurore, pour la dernière des aurores trépassées que virent ceux qui ne sont plus; pour la première des aurores futures que verront les épigones inconnus; pour la sœur de la nuit; pour l'amante du Soleil flamboyant; pour la conductrice des rouges nuées dans le ciel, la révélatrice du monde, l'incitatrice d'action, donatrice de biens, éveilleuse de résurrection et de vie; pour l'annonciatrice désirée du Soleil.

Quand dans nos temps et nos pays est né un prophète, qui a été comme la voix même de la Nature et a résumé ainsi en soi les âmes de tous les temps et de tous les pays, il a exprimé la joie de l'aurore avec des paroles semblables à celles des prophètes védiques.

Témoin, entre toutes, les paroles de Roméo : « C'était l'alouette, la messagère du matin... les lumières de la nuit sont éteintes et le jour riant surgit sur le sommet de la vaporeuse montagne », ou celles-ci de la sérénade

dans *Cymbeline* : « Écoute, écoute ! l'alouette chante à la porte du ciel, et Phébus surgit pour abreuver ses coursiers aux fontaines qui sont dans les calices des fleurs. » Mais Shakespeare, s'il entonne toujours dans le mode majeur son chant à l'aurore, ne manque pas, comme on le verra ci-après, de faire sur elle quelques variations dans le mode mineur, par lesquelles vibrent quelques cordes plus profondes de l'essence du monde.

L'exaltation de joie produite par l'aurore est enfin si vaste et pressante, que ne peut même pas s'y soustraire le plus endolori et apparemment le plus pessimiste de nos poètes dans cette magnifique invocation :

O petites collines et plages,
Une fois tombée la splendeur qui, à l'occident,
Argentait le voile de la nuit,
Vous ne resterez pas longtemps orphelines,
Car de l'autre côté
Bientôt vous verrez le ciel
Blanchir de nouveau et l'aube surgir,
A laquelle bientôt le Soleil succédera,
Et, fulgurant tout autour de lui
Dans l'ardeur de ses flammes puissantes,
Vous inondera de torrents lumineux,
Et avec vous les champs éthéréens.
Mais la vie mortelle, après que la belle
Jeunesse a disparu, ne se colore plus
Jamais d'autre lumière, ni d'autre aurore.

Ainsi Leopardi nous montre-t-il quelle vapeur d'ambrosie versait dans son grand cœur dolent le spectacle de l'aurore ; ce qui dans le *Cantico del Gallo Silvestre* lui fait répéter que « le commencement du matin ressemble à la jeunesse » et que le premier temps du jour a coutume d'être « aux vivants le plus convenable » et

ce qui le fait éclater en ces accents quasi védiques : « Debout, mortels, levez-vous. Le jour renaît ; la vérité revient sur la terre, et s'enfuient les vaines images ; levez-vous ; reprenez la charge de la vie ; revenez du monde faux dans le vrai. » Cette juvénile allégresse de Leopardi pour le commencement du jour est en harmonie avec sa conception de l'Univers, qui voit dans la Nature, envisagée comme une puissance extérieure mal-faisante, ainsi que dans notre propre volonté intérieure de vivre, la racine de toutes nos douleurs, et éprouve cependant comme un soulagement joyeux quand la Nature elle-même se dévoile sous son aspect le plus riant, tel qu'est celui de l'aurore.

Mais d'autres esprits se sont rendu compte que la racine de tout notre mal est en nous-mêmes, dans notre volonté, dans nos passions, et ont vu que pas même le magique voile rose de l'aurore ne peut cacher ou retenir les larmes, qui s'échappent de nos yeux quand nous sommes contraints de pleurer par une émotion irrésistible.

La douleur de se séparer de la personne qu'on aime, douleur irréfrenable, même à l'aspect de la plus belle aurore, est, comme on sait, merveilleusement exprimée par Roméo au moment de s'arracher de Juliette : « Plus il y a de lumière et de lumière, plus sombres et sombres sont nos douleurs ! *More light and light ; more dark and dark our woes !* » Lui-même, qui dans les autres vers cités précédemment vantait la visible magnificence de l'aurore, sent maintenant que même cette aurore est une vaine fantasmagorie devant la terrible réalité d'une douleur intime. — Ce cri douloureux, une des mille

voix humaines dans la multisonnante forêt de Shakespeare, devient dans le drame de Wagner le thème fondamental de la passion ardente de *Tristan* qui, quand pointe l'aurore, se fait sombre et dolente : « Le triste jour pour la dernière fois ! — Spectres du jour ! Songes d'aurore ! Trompeurs et arides ! Fuyez, évanouissez-vous ! » Wagner a beaucoup procédé de Shakespeare qu'il aimait et admirait tant. Et comme dans *Les Maîtres chanteurs* il a suivi la trace du *Songe d'une nuit d'été*, en brochant le drame d'amour sur le canevas comique des honnêtes artistes-artisans, ainsi dans *Tristan* il a déroulé ce fugitif thème de la passion de Roméo, en le grandissant et le colorant de tous les tons qu'il tirait de la grande source de la philosophie de Schopenhauer.

Shakespeare et Wagner ont également considéré le côté douloureux de l'aurore mise en rapport seulement avec la passion de l'amour. Mais, avant eux et d'une manière plus conforme à la pensée de Schopenhauer, la douleur de l'aurore avait été profondément sentie et merveilleusement exprimée par le demiurge de notre Renaissance dans l'une des quatre admirables statues de la chapelle des Médicis. Ces quatre chefs-d'œuvre, sculptés de la propre main puissante du titan, ont toujours constitué un mystère, dévoilé en partie récemment par Steinmann dans son magnifique ouvrage *Das Geheimniss der Medicigraeber Michelangelos* (Leipzig, 1907) et par Karl-Eugène Neumann, qui ont un peu éclairé le mystère. C'est que le sculpteur, le divin ouvrier, qui créa ces quatre figures et de deux d'entre elles fit la base du monument de Julien et des deux autres celle du monument de Laurent, avait, dès le principe, une claire

et parfaite conception de ce qu'il exécuta ensuite de sa main puissante. Exempt de préjugés, tout contemplateur pouvait ainsi comprendre aisément la signification de ces deux groupes. Mais les innombrables explications mythologiques, politiques et d'autre espèce, ont, depuis le temps même de Michel-Ange, tellement obscurci le transparent mystère qu'il n'a pas fallu moins de quatre siècles pour comprendre que *L'Aurore* et *La Nuit* représentent respectivement la joie et la douleur, tandis que *Le Jour* et *Le Crépuscule* expriment la force et le repos avec la colère et le calme, qui accompagnent respectivement celle-là et celui-ci.

En parlant des trois autres statues, nous verrons comme tout cela est en harmonie avec l'intime et profonde conception que Michel-Ange avait de la vie et du monde. Quant à présent arrêtons-nous à *L'Aurore*.

Pourquoi donc l'Aurore, contrairement à la commune conception, est-elle dans la statue de Michel-Ange si dolente? Parce que, dit Vasari, au moment où elle s'éveille, elle trouve clos par la mort les yeux de Laurent de Médicis et qu'elle se lamente en même temps de sa propre beauté immortelle! Ah! bien oui, Michel-Ange pensait à toute autre chose qu'à l'insignifiant duc d'Urbain, quand il sculptait cette stupéfiante figure marmoreenne, qui est la plus grandiose personnification de la douleur du monde!

C'est en réalité l'Aurore qui s'éveille du joyeux sommeil de la placide nuit et qui ouvre les yeux à la lumière du jour fulgurant et à la vision du monde, dans lequel tout est mystère excepté notre douleur. Ce corps merveilleux exprime tout le spasme de la paix quittée et du

tourment à subir. Et il constitue ainsi la plus sublime idéalisation de l'esprit humain tourmenté qui passe de la nuit, simulacre de mort, au jour qui est symbole de vie. Et en même temps, la statue de *L'Aurore* représente l'éveil et le lever de la vie dans le monde.

C'est en effet la Vierge qui ouvre à l'enfantement son corps immaculé et qui éprouve déjà le spasme et l'effroi de la maternité, et c'est la future mère universelle qui pressent les océans de larmes que répandront les millions de millions, les myriades de myriades d'êtres germant dans son sein.

Voilà pourquoi l'Aurore est pour Michel-Ange l'image de l'angoisse et de la douleur. Elle est pour lui le symbole qu'avec la vie surgit la douleur dans le monde.

GIUSEPPE DE LORENZO.

(Traduit de l'italien par EDMOND THIAUDIÈRE.)



LES imperfections du cœur troublent moins le caractère que l'esprit. L'activité, comme l'intelligence, ne se développe pleinement que sous les impulsions sympathiques, et jamais par des motifs personnels, quoique ceux-ci aient ordinairement l'initiative de ce double essor.

AUGUSTE COMTE.

La Défense des classes moyennes à l'Étranger ⁽¹⁾

Les classes moyennes prospèrent, s'accroissent, — et souffrent. Elles souffrent d'autant plus qu'elles prospèrent et s'accroissent. La concentration et le nombre sont deux forces qui doivent concourir, mais qui ne se peuvent confondre sans s'épuiser et se dévoyer.

Cette souffrance des classes moyennes n'est pas ressentie qu'en France. Le mal n'est donc pas politique seulement. Il est social surtout. Le remède doit être moral. Ce n'est donc pas « politique d'abord » qu'il faut dire; mais « social d'abord ».

Le sens social ayant plus de vigueur à l'étranger — parce que l'existence y est moins facile — les classes moyennes s'y sont mieux défendues (2). Mais l'absurdité de leur situation n'en est que mieux apparue.

On le verra, tout est contradictoire dans leur action.

(1) Voir le compte rendu du Congrès des classes moyennes, organisé par la Société d'économie sociale en juin 1910 (*La Réforme sociale*).

(2) Par exemple, c'est en Allemagne, à Stuttgart que s'est fondé l'Institut international pour l'étude du problème des classes moyennes, dont le troisième Congrès s'est tenu à Munich à la fin de septembre dernier. Le secrétariat central est installé à Bruxelles.

Elles sont une conséquence de l'anarchie, elles ne profitent que du désordre, et pour se maintenir il leur faut un certain ordre. Elles souffrent surtout de leur encombrement, et tout ce qu'elles feront pour améliorer leur situation ne peut qu'aggraver cet encombrement. Si l'on facilite l'épargne et le crédit, elles seront submergées par la multitude; si l'on y met obstacle, elles seront écrasées par la concentration, les grandes entreprises. Elles ont surtout recours à l'organisation corporative et coopérative; mais c'est leur propre négation. On ne spécialise pas l'ordre. Et c'est l'ordre, autrement dire l'organisation générale corporative et coopérative, qui les emportera, — plus sûrement encore que la concurrence individualiste. M. Victor Brants a dit : « Si l'ouvrier a compris la puissance de la solidarité professionnelle, le petit bourgeois des métiers est demeuré en général l'individualiste outrancier de la Révolution, le concurrencier féroce de l'école libérale. » Mais, en cessant de l'être, il se condamne.

*
*
*

Dans une étude approfondie, publiée par *la Réforme sociale*, M. H. Lambrechts, un des plus intelligents défenseurs des classes moyennes, a examiné les procédés d'exploitation du grand commerce et leur application au petit commerce.

C'était démontrer la supériorité sociale du grand commerce. Mais j'aurai à y revenir. Examinons d'abord, avec M. H. Lambrechts, ces procédés :

1. — *Opérer sur des masses.* — D'après M. Lambrechts, les conséquences de ce procédé sont :

« 1° Au point de vue du rendement : c'est que la marge du bénéfice à l'unité peut être ramenée, tout en laissant une proportion suffisante pour rémunérer le capital engagé ;

« 2° Ensuite des usages actuels, différents prix ont cours au même moment sur le marché, selon les quantités achetées. Les achats en masse bénéficient d'une réduction de prix, souvent de réductions de transport. »

Le petit commerce pourrait l'appliquer par le groupement pour l'achat en commun. Mais ce serait de la coopération, et donc, en définitive, contre le petit commerce.

2. — *Liquidité de l'actif.* — « A tout instant, dit M. H. Lambrechts, il est possible au grand commerce de mobiliser son avoir, marchandises ou créances, de le transformer en espèces, d'en faire la base du crédit. Tous les obstacles qui s'y opposaient ont été éliminés depuis longtemps par la pratique commerciale aidée de la législation toujours bienveillante. La liquidité dans le grand commerce est assurée par les usages concernant la vente ou l'emprunt. »

Les banques mutuelles et populaires assurent ces avantages au petit commerce ; mais c'est encore de la coopération.

3. — *La ponctualité des règlements.* — « Cette ponctualité a pour conséquence, dit M. Lambrechts, de permettre la conclusion de conventions nouvelles sans perte de temps, conventions conséquentes ou remplaçantes. Ainsi le capital se trouve immobilisé moins longtemps dans une même affaire, et le bénéfice annuel est augmenté en proportion de la rapidité de sa circulation.

« C'est donc un très grand avantage. Quelles en sont les sources ? En partie la législation commerciale, en partie les usages commerciaux consacrés par la jurisprudence et qui, dès lors, se trouvent à l'état latent dans toute convention. »

Cela dépend surtout de la loyauté commerciale. Mais ce n'est pas de quoi vit la petite entreprise. C'est par la vente à crédit que la boutique se maintient. La loyauté commerciale, la ponctualité des règlements ne lui sont donc pas possibles.

« Les petits détaillants peu scrupuleux qui ont une manière à eux de se retrouver dans la confusion des comptes arriérés » sont plus nombreux que ne le pense notre auteur.

4. — *La corrélation entre la production et la consommation.* — « Dans l'exercice du commerce, dit M. H. Lambrechts, il est un élément de perturbation, cause souvent des pires échecs : c'est l'absence de corrélation entre la production et la consommation... Dans le grand commerce, habituellement, l'importateur se règle sur une étude suivie de la consommation : on le voit collectionner soigneusement des statistiques, tracer des graphiques complexes, avec la marche des prix, de la consommation et de la production des articles auxquels il s'intéresse. Ces études éclairent sa vie pratique et décident ordinairement de ses achats. S'il opère à terme, ce sera en vue d'une consommation normale que l'expérience lui permet d'escompter. Observons encore, en passant, que c'est la grande industrie qui, la première, a tenté de sortir de l'anarchie en pratiquant la politique des ententes plus ou moins libres, des cartels. »

L'organisation corporative des classes moyennes n'y pourra suffire, — et elle a la même conséquence que l'organisation coopérative.

*
* *

Parmi les procédés occasionnels du grand commerce, M. Lambrechts, cite *la tendance à la concentration*.

Elle se manifeste « d'abord par élimination du commerce intermédiaire ». Or le petit commerce est précisément cet intermédiaire inutile qu'on tend à éliminer. S'il s'associe pour grouper ses achats, c'est contre lui-même, et d'abord contre le commerce de demi-gros. Il ne se défend que par l'amputation. On a vu des commerçants s'associer pour fonder des fabriques coopératives. Elles n'ont pu tenir. Les classes moyennes n'ont d'autre principe et d'autre fin que l'intérêt individuel immédiat opposé à tout intérêt général continu, et c'est le pire dissolvant de toute coopération.

*
* *

Parmi les procédés essentiels des grands magasins, M. Lambrechts cite :

1. — *La complexité*. — « La complexité, dit-il, se caractérise par l'accumulation de plus en plus considérable de marchandises hétérogènes. »

Sa plus curieuse réalisation est certainement la maison Whitely, à Londres, qui vend de tout. Il y faut, pour pouvoir lutter efficacement contre la spécialisation, d'énormes capitaux. Socialement, elle n'est pas très utile. Avec la facilité des moyens de communication, l'écon-

mie de temps est peu de chose. La complexité est même nocive en provoquant outre mesure l'achat de colifichets. Mais, au point de vue commercial, cette complexité permet d'éviter le chômage des articles de saison et constitue ainsi une sorte d'assurance mutuelle sur tous les articles, les bénéfiques sur les uns compensant les pertes sur les autres.

Pour la petite boutique, la difficulté, ici, est donc plus commerciale que sociale. Les magasins syndicaux allemands nous montrent qu'elle peut mieux la surmonter.

2. — *La sollicitation des acheteurs.* — Le plus souvent, elle est immorale et nuisible. Elle se fait par la publicité à outrance, les étalages, les expositions ou ventes saisonnières, la vente à perte des articles-réclames, le luxe des halls, avec buffet, salon de lecture, etc... Les petits commerçants ne peuvent rivaliser, mais leur sollicitation des acheteurs par les primes d'achats, la vente à crédit est non moins immorale et nuisible.

3. — *Une clientèle hétérogène.* — Ce procédé permet l'écoulement des marchandises de toutes qualités. L'entrée des grands magasins est libre, et toutes les classes s'y côtoient. « Ce mélange de clientèles, dit M. H. Lambrechts, en supprimant les immobilisations, augmente la proportion des bénéfiques ou permet d'abaisser le prix de vente selon les cas... Or ce mélange n'existe pas dans les magasins des commerçants en détail ou des artisans. Selon la rue ou le quartier, il se forme une clientèle limitée à une ou deux catégories très voisines d'acheteurs. Leurs besoins sont presque identiques; sitôt qu'ils sont satisfaits, le surplus de marchandises devient invendable. A baisser le tarif au niveau

des liquidations, ce serait risquer de déprécier l'article et de mécontenter ceux qui ont acheté ; cela sans chances d'ailleurs d'amener les petites gens à franchir les magasins où on est habitué aux grandes manières. Que si toutefois, tentée par l'affiche des prix, cette clientèle modeste prenait le chemin du magasin aristocratique, il y a beaucoup de chances que celui-ci ne soit mis à l'index ou déserté par sa clientèle riche. Et il en est ainsi à tous les degrés. »

Pour faire circuler les marchandises des petits commerçants par catégorie de quartier, on a proposé encore l'organisation syndicale. Je ne puis que le répéter : toute organisation s'oppose aux classes moyennes. Même la leur.

4. — *La réduction des types.* — « Si, au point de vue de la nature des marchandises et de la clientèle, dit M. Lambrechts, les grands magasins font appel au principe de la complexité, au contraire, c'est la méthode de l'élimination, la réduction au plus petit commun dénominateur qui prévaut pour chaque article en particulier. »

C'est la puissance même du grand magasin qui lui permet d'imposer cette uniformité aux consommateurs suggestionnés par le bon marché, la réclame et l'entraînement collectif.

« Les conséquences commerciales de cette tendance sont les suivantes, ajoute notre auteur : 1° l'unification de la consommation, qui rend possible l'unification de la production, et ensuite un nouvel abaissement du prix de revient, correspondant à l'achat en masse de matériaux identiques, ainsi qu'à la fabrication en masse, au-

tomatique; 2° l'achat en masse, donc à des prix réduits, de la part des grands magasins et coopératives; 3° la réduction au minimum des articles délaissés, donc une moindre immobilisation de capitaux, une moindre dépréciation finale.

« Les conséquences sociales de cette tendance sont : la monotonie de l'existence; la perversion et l'extinction progressive du sens esthétique, du goût; l'abaissement de la personnalité, de l'individualité, faute d'aliments sur lesquels elle pourrait s'exercer; la suppression des industries d'art, combinaison de la personnalité avec la variété et antithèse de la production en masse. »

Les conséquences commerciales avantageuses pour tous sont acquises, contre le petit commerce; les conséquences sociales se pourront modifier. Les Ligues d'acheteurs y contribueront. La reconstitution sociale nous fera des caractères, des personnalités. L'art remontera à sa place quand l'argent redescendra à la sienne, c'est-à-dire quand les classes moyennes seront revenues au prolétariat.

Le goût dans le travail dépend de l'organisation du travail, et non de l'importance de l'entreprise. La camelote se fabrique aussi bien dans les petits ateliers, dans les taudis du *sweating system* que dans les colossales usines. Et la plus laide, la moins solide, la plus nocive se débite dans les petits magasins.

5. — *La statistique.* — Suivant M. Lambrechts, « les conséquences commerciales de ce procédé sont : la corrélation étroite et constante des achats avec les ventes, la réduction des immobilisations, la vérification fréquente de l'exactitude du prix de vente, la révélation

rapide de tout recul dans le chiffre d'affaires, et la possibilité d'en découvrir et supprimer la cause avant que l'entreprise en ait souffert. La vérification fréquente est un élément essentiel de l'exactitude du prix de revient. » La statistique permet, en outre, de contrôler et de surveiller les employés. Elle serait encore plus facile à dresser pour le petit boutiquier; mais elle ne lui servirait qu'à vérifier sa misère.

Enfin, comme procédés occasionnels des grands magasins, M. H. Lambrechts signale encore « la tendance à une concentration à la seconde puissance », c'est-à-dire la syndicalisation des grandes entreprises, cartells, trusts, etc. Que peuvent là-contre les classes moyennes ?

Voyons du moins ce qu'elles ont tenté.

*
* *

En Suède, il s'est fondé une vaste association de petits industriels qui a déjà obtenu que le Riksdag vote une somme de 200.000 couronnes qui sera destinée à des prêts de 500 à 5.000 couronnes, à 4 p. 100, d'une durée de six années et remboursables par cinquième, afin de perfectionner l'outillage de la petite industrie.

En Hollande, il y a des associations depuis dix ans. Un congrès des classes moyennes eut lieu en 1902. Il créa une fédération appelée *Middesntandsbond* qui comprend actuellement 115 associations avec 31.000 adhérents. Déjà, elle a créé des coopératives d'achats et organisé un service de contentieux et de renseignements. « A la suite du congrès tenu à Maëstricht, en 1905, dit *la Réforme sociale*, des bureaux furent organisés pour renseigner de

façon certaine les petits commerçants et les petits industriels sur la solvabilité de leurs clients et les garantir contre les pertes d'argent. Les bureaux d'information signalent aux membres des associations les mauvais payeurs et principalement les clients qui font des achats avec le propos de ne jamais les solder, tandis que les bureaux de recouvrement ont pour mission de faire toucher les notes en souffrance. Ces services sont en état d'agir de la façon la plus efficace et de contraindre les mauvais payeurs à l'acquittement de leurs dettes. En cas de refus, ils sont inscrits sur une liste noire qui, sous le sceau du secret, est adressée à tous les membres affiliés. » Une seule association, pour la période de 1905 à 1910, s'est occupée de 5.936 comptes en souffrances et a recouvré un total de plus de cent mille florins; le bureau d'information de la même association a, durant la même période, fourni à ses adhérents près de 21.000 renseignements.

On a sollicité l'État, il va sans dire. Et l'État s'est empressé d'instituer un laboratoire pour l'analyse et le contrôle des marchandises, d'organiser un service de conseillers industriels et d'inscrire à son budget des subsides pour la fondation de banques de crédit.

Pour la Suisse, j'ai déjà dit le rôle bienfaisant que jouèrent l'*Union des arts et métiers* et l'*Union du commerce et de l'industrie* dans la réorganisation de l'apprentissage. Il y a aussi une *Union rurale*, des associations agricoles. La première, la plus ancienne et de beaucoup la plus importante, groupe 118 associations avec 50.000 membres. Office central pour la petite industrie, voici les fonctions de cette *Union* : « Représentation des intérêts communs

des arts et métiers suisses; études et enquêtes sur la situation des arts et métiers en Suisse et à l'étranger; préavis sur les questions des arts et métiers auprès des autorités fédérales et cantonales; initiative pour l'établissement de législations industrielles fédérales et cantonales; réglementation des soumissions et du crédit industriel; conférences industrielles itinérantes; publications sur les questions industrielles du jour; placement des jeunes artisans ayant passé l'examen; organisation et direction des examens suisses d'apprentis; primes aux maîtres d'état capables en vue de favoriser le perfectionnement de l'apprentissage professionnel; remise gratuite de contrats normaux d'apprentissage.» Quoique préconisant pour ses membres la coopération de crédit, de vente et d'achats de matières premières, l'*Union* combat la coopération de consommation, qui est d'intérêt général.

En Italie, c'est surtout par les banques populaires et coopératives que les classes moyennes cherchent à se défendre. Sans compter 13.000 caisses agricoles, il y aurait 1.269 banques populaires, groupant 638.000 membres et ayant prêté près de 5 milliards aux petits commerçants et industriels. Le capital global de 700 banques s'élève à 108 millions de francs. Il s'est accru de 30 millions en dix ans. Pourtant nul associé ne peut posséder plus de 2.000 francs. Le montant des dépôts, qui a triplé en dix ans, dépasse 1 milliard. Les intérêts varient de 3 à 3 1/2 p. 100.

*
**

En Autriche, la loi de 1883, complétée par celle de 1907, a rétabli le régime corporatif. Les classes moyen-

nes ont su en profiter. « Au 1^{er} janvier 1910, nous dit M. Maurice Dufourmantelle, on relevait l'existence en Autriche de près de 3.000 sociétés coopératives de crédit du type Schulze-Delitzsch et de plus de 7.000 caisses rurales du système Raiffeisen, les premières groupant une clientèle en majorité urbaine, les secondes s'adressant principalement à l'agriculture, mais satisfaisant également les besoins de crédit du petit commerce et de la petite industrie dans les bourgades rurales. Ces coopératives de crédit constituent la branche la plus prospère de la coopération autrichienne. Celle-ci a su pourtant s'adapter à d'autres buts très variés, tels que l'achat en commun de matières premières, la vente en commun, la production, pour lesquels on compte en tout 910 sociétés. » De son côté, l'État a fondé un Office pour le développement des métiers (*Gewerbeförderungsamt*). « Son action, dit M. Dufourmantelle, s'exerce dans trois directions : l'enseignement professionnel et technique, les encouragements à l'organisation coopérative et le perfectionnement de l'apprentissage... Cet Office procure, non pas directement aux artisans, mais à des sociétés coopératives constituées entre eux, l'outillage nécessaire à l'exercice de la profession. Les coopératives ont ordinairement un délai de dix ans pour s'acquitter du prix par versements échelonnés. Quand il s'agit de machines ou de moteurs destinés à des artisans exerçant la même profession, alors on annexe à la coopérative d'outillage un atelier de travail en commun, où ces machines sont utilisées par les coopérateurs. Lorsqu'il s'agit, au contraire, d'une coopérative groupant des métiers non similaires, la société sert d'intermédiaire entre l'Office qui

lui vend les machines, moteurs ou outils de travail, et ses membres auxquels elle les revend à tempérament. Ce n'est pas d'ailleurs à cette sorte de crédit en nature que l'Office des métiers limite son intervention. Depuis 1896, il consent également des prêts à faible intérêt aux coopératives constituées entre petits industriels pour l'achat, la vente ou la production en commun, en vue de faciliter leurs débuts et spécialement de les aider à faire leurs installations; mais la condition essentielle de ces prêts est que ces coopératives tirent de leurs propres moyens la majeure partie des capitaux dont elles ont besoin. Le prêt officiel doit, en effet, être un élément auxiliaire de l'initiative privée, mais non la dispenser de tout effort. Les crédits ainsi procurés par l'Office des métiers, depuis 1898, sous la forme tant de ventes d'outillage que de prêts proprement dits à la petite industrie, représentent une somme globale d'environ 2 millions de couronnes. »

M. Dufourmantelle nous signale aussi la création, en 1908, d'un Office pour les affaires du petit crédit; en 1910, d'un Office de statistiques pour la petite industrie et du *Jubilaüms Werkstättenhof*, entreprise municipale de Vienne pour la construction et l'aménagement d'ateliers et de logements destinés à la petite industrie qui a été menée à bien par le ministère des Travaux publics, avec les fonds du jubilé de l'empereur François-Joseph et la participation de la ville de Vienne. Un vaste immeuble, comprenant 150 ateliers munis de force motrice, a été construit.

Un philanthrope vient de fonder à Vienne un grand magasin du petit commerce et de la petite industrie, le

Palais central de Mariabhilf, qui peut grouper 250 petites maisons. « Au point de vue de l'organisation, nous dit M. Victor Dalle, chaque comptoir est affecté à une maison autonome, et les maisons admises ont été choisies de manière à offrir au public les articles essentiels qu'il cherche dans un grand magasin. Mais l'approvisionnement de chaque comptoir est plus complet que celui d'un rayon de grand magasin, parce que le tenancier du comptoir est le représentant de la spécialité correspondante ; certains comptoirs sont d'ailleurs occupés par les associations coopératives de production (cordonniers, travailleurs du bronze, batteurs d'or et d'argent, etc.). Chaque maison ne paie pas un loyer fixe ; elle acquitte, à la fin de chaque trimestre, une redevance variant de 2 à 5 p. 100 du produit brut de ses ventes ; elle doit, en outre, fournir un petit cautionnement sous la forme de dépôt immobilisé dans une banque publique. En retour, elle profite des avantages suivants : lumière, chauffage et ventilation ; réclame effectuée en commun par des insertions collectives dans les journaux les plus répandus et par une revue spéciale à l'institution ; jouissance d'un dépôt de modèles installé à l'étage supérieur et accessible tant aux tenanciers des comptoirs qu'à toute autre maison qui désire bénéficier de cet organe de réclame. »

C'est en Autriche que la politique des classes moyennes semble le plus en faveur. On y compte encore près de 600.000 petits ateliers occupant en moyenne 2 ouvriers, — soit 1.300.000. Mais, parmi les États civilisés, c'est en Autriche que la condition du prolétariat est le plus précaire, parce que c'est là que le pourcentage des femmes travaillant est le plus élevé.

En Belgique, M. G. Francotte, ministre de l'Industrie et du Travail, a créé dès 1906 l'Office des classes moyennes, qui avait « pour mission de recueillir et de coordonner des renseignements sur la situation des petits métiers et négoce et, d'une manière générale, sur la condition économique des personnes appartenant aux classes moyennes ». En 1908, cet Office fut transformé par le successeur de M. Francotte, M. Hubert, en Office des métiers et négoce, auquel fut adjoint, en 1909, un Conseil supérieur des métiers et négoce. Ces institutions se sont occupées surtout de l'organisation de l'apprentissage.

Il y a 345 associations bourgeoises. Soit : 4 fédérations générales; 12 fédérations professionnelles; 71 syndicats d'achats, 44 de vente, 8 de fabrication, 5 de travail, 23 de crédit, 23 d'outillages, 2 d'expositions et divers; 91 associations locales professionnelles et 69 associations locales non professionnelles. Une proposition de créer une caisse centrale de crédit professionnel a été déposée à la Chambre des représentants.

En Allemagne, le mouvement est plus ancien. Il y a eu Schulze-Delitsch et Raiffeisen. On sait quelle extension ont prise les caisses Raiffeisen. L'État s'efforce de les encourager. En Prusse, la loi de 1895 a créé une caisse centrale de réescompte pour toutes les associations de crédit. Elle reçoit une subvention de 50 millions de marks et n'a pas de dividendes à servir. Mais ce n'est pas là seulement que l'État est intervenu en faveur des classes moyennes.

Comme en Autriche, les petits bourgeois se sont empressés de profiter de la reconstitution des corporations

par la loi du 26 juillet 1897. Sur 1.300.000 artisans chefs de métiers, 512.700 faisaient partie des corporations en 1907.

Les corporations libres ont fondé des sociétés d'achats de matières premières, lire d'achats de marchandises, de vente, de crédit, etc. Néanmoins, on a constaté que, de 1895 à 1907, 132.787 petites entreprises autonomes avaient disparu, soit 3,8 p. 100. Au contraire, de 1882 à 1895, on avait noté une augmentation de 4,6 p. 100. Ainsi, c'est surtout pendant la période où elle a été particulièrement favorisée par l'État, où elle a tenté vigoureusement de se défendre et de s'organiser, que la petite industrie a périclité. Le fait valait d'être relevé.

Le principal type de groupement d'achats (*Erwerb und Wirtschaft Genossenschaft*) a son siège central à Weimar. Il fut fondé à Bamberg, en 1887, par quarante négociants en étoffes, lainages et tissus divers. Son chiffre d'affaires varie de 15 à 20 millions de marks, c'est-à-dire 20 à 25 millions de francs. Il compte actuellement 150 associés. *Remarquons qu'il limite les adhésions à une seule par ville de 50.000 habitants au moins; pour les villes plus importantes, le conseil est juge du nombre d'associés qu'on peut admettre et leur rayon d'éloignement.* Rien ne souligne mieux l'absurdité fondamentale de toute action défensive des classes moyennes.

M. H. Lambrechts nous a décrit cette ingénieuse organisation :

« L'objet est ainsi décrit par l'article 2 des statuts :
1° par l'achat en commun et l'échange réciproque de l'expérience, assurer aux associés de tels avantages qu'ils soient à même de soutenir avec succès la lutte contre les établissements à grand capital; 2° faire pratiquer une

gestion commerciale strictement conforme aux règles du droit et de la justice chrétienne, afin de combattre ainsi la concurrence déloyale; 3° constituer une représentation des intérêts généraux communs à toute la profession et faire défendre les intérêts de ses membres par le syndicat.

« L'action est à 1.000 marks; nul n'en peut posséder plus de 10, ni souscrire une deuxième action, tant que la première n'est pas complètement versée. En fait, les actions sont rapidement payées, et dès que le chiffre d'achats de l'associé dépasse 5.000 marks par an, l'acquisition de 5 à 10 actions se fait par des retenues successives (art. 9). Le syndicat est à base de responsabilité limitée : chaque associé est responsable à concurrence du double des actions souscrites.

« Le syndicat repasse à ses membres les marchandises au prix de revient. Les primes obtenues en fin d'année des fabricants sont réparties au prorata des achats.

« Pour payer les frais généraux, on a adopté un système original : au commencement de chaque exercice, la direction dresse un budget; à ce budget, chaque membre contribue mensuellement d'après le chiffre de ses achats de l'année précédente. Ainsi, lorsque le chiffre d'achats de 3.000 marks représente une unité de frais, l'achat de 4.000 marks représentera 1,1; celui de 5.000 marks, 1,2; celui de 6.000 marks, 1,3; et ainsi de suite, sur une progression arithmétique ramenée au dixième (art. 11).

« Un associé ne peut tenir à la fois deux magasins (système des filiales); des autorisations exceptionnelles peuvent être concédées par le conseil d'administration si, dans la localité où se trouverait le second magasin, il n'y a aucun associé (art. 51). Il est tenu d'acheter au moins

pour 3.000 marks par an, et doit en principe se fournir exclusivement par l'intermédiaire du syndicat, à moins qu'il ne fasse valoir des raisons sérieuses. S'il obtient individuellement des conditions plus favorables pour un article déterminé, il doit en faire part à la direction commerciale centrale.

« Toute indiscretion est punie d'exclusion.

« Les membres se doivent assistance réciproque; chacun peut être tenu de repasser à son collègue les marchandises dont celui-ci aurait un besoin urgent, et ce au prix de revient syndical.

« Le conseil d'administration peut imposer à des associés la prestation de garanties réelles en proportion de leur chiffre d'affaires. »

Il y a aussi, à Eisenach, l'Association d'achats des articles de luxe, qui compte 130 membres et fait pour 6 millions de marks d'opérations; à Berlin, l'Association d'achats des horlogers, avec 290.000 marks. On compte, en outre, 35 associations d'achats pour les boulangers, 43 pour les tailleurs, 48 pour les cordonniers.

Les associations de vente sont aussi répandues (*Magasingenossenschaften*). Elles ont essayé de créer le grand magasin du petit commerce. Le meilleur type semble être le *Gewerberein* de Munich, magasin de vente du syndicat de tous les métiers de l'ameublement réunis. Ainsi, nous dit-on, « deux à trois cents petits artisans font l'économie d'un loyer de magasin, des frais d'éclairage et d'agencement ». Ce magasin collectif fait 4 à 500.000 marks d'affaires par an, soit une moyenne de 2 à 3.000 francs par coopérateur. C'est peu.

Ces associations de vente existent un peu partout, à

Cologne notamment. Celle de Leipzig accuse 367.000 marks d'affaires en 1909.

M. Lambrechts nous fait judicieusement observer qu' « aucune de ces expériences ne peut se réclamer d'un succès décisif ». Et il ajoute :

« On peut les considérer comme incomplètes, parce que tous les éléments du grand magasin ne s'y rencontrent pas. Il y manque surtout la direction centrale, représentée par des capacités commerciales indiscutées, dotée d'une puissance d'action suffisante, concentrant les achats de façon à pouvoir pratiquer la politique des conventions avec les producteurs et les cartells.

« Si nous sommes bien informés, il y manque aussi du capital. Les actions souscrites suffisent à peine aux frais généraux, à l'achat de l'immeuble, etc. ; le fonds de roulement est absent ; il faut donc que chaque associé trouve son banquier.

« Parmi les avantages techniques de la complexité, quelques-uns font défaut dans des institutions ainsi conçues, notamment la limitation des types, la concentration des achats.

« L'expérience a seulement prouvé que la chose était possible et mis en relief les conditions indispensables au succès de pareille adaptation. Les commerçants de détail associés ont trouvé dans ces magasins syndicaux un mode de publicité collective, rien de plus. »

Tout ce que tente le petit commerce ne va qu'à lui octroyer les vices du grand commerce sans lui retirer les siens.

G. DEHERME.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

LA JOYEUSE ANGLETERRE

D'une étude sur « la loi des pauvres en Angleterre » parue dans *le Mouvement social*, sous la signature d'Henry Parkinson, nous relevons ces chiffres émouvants :

« Le nombre total des personnes secourues dans le Royaume-Uni, pendant l'année 1908, a été de 2.076.316. Sur ce nombre, 918.010 personnes, soit les 44,2 p. 100 de la totalité des indigents, étaient pauvres d'une manière chronique. En d'autres termes, 20,8 p. 1.000 de la population du Royaume-Uni sont des indigents à l'état chronique, et il est à présumer qu'un autre groupe de 26,3 p. 1.000 recourt à la loi des pauvres durant six mois au plus chaque année.

« Le nombre global des indigents actuellement secourus dans le Royaume-Uni, au 1^{er} janvier 1910, était de 1.139.780, sans compter les pauvres accidentels, ou de 253 p. 1.000 de la population entière. De ce total, 925.346 se trouvaient en Angleterre et dans le pays de Galles. De ce même nombre, 270.000 environ vivaient dans des maisons d'assistance — on comptait, parmi eux, quelque 17.000 vagabonds et 116.508 déments traités dans des maisons spéciales, — tandis que 539.000 autres recevaient des secours à domicile du workhouse ou d'autres institutions soumises à la loi des pauvres. »

Et tous les indigents ne sont pas compris dans ces chiffres officiels ! M. Henry Parkinson ajoute donc :

« Approximativement, on peut dire que les pauvres délaissés des Iles Britanniques atteignent un total de quelque 4.000.000 ; tandis que le nombre de ceux qui sont habituellement soumis à l'étreinte de la pauvreté ou qui ont à supporter, de temps à autre, quelques-unes des privations du dénuement doivent être près de 10.000.000, c'est-à-dire un peu moins d'un quart de la population entière. Même, d'après les statistiques couramment admises comme le tableau fidèle de la population de nos villes, 43 p. 100 de l'ensemble des travailleurs, soit 28 p. 100 de la population totale, vivent dans un état de pauvreté absolue ou relative. Il convient d'interpréter ces statistiques en ce sens que pauvreté signifie une existence dépourvue de quelques-unes des nécessités de la vie ; et ceci ne peut aller sans une certaine déchéance physique et tôt ou tard, aussi, sans une certaine déchéance morale. »

Cependant les frais d'administration de la loi des pauvres pour l'année 1910 sont évalués à 400 millions de francs environ.

LE PARLEMENTARISME

Applaudissant à la condamnation du parlementarisme « actuel », *l'Œuvre* demande avec anxiété si cette condamnation atteint « tout régime parlementaire, quel qu'il soit ? » Et son rédacteur ajoute : « Sinon, comment concevez-vous la représentation nationale ? Si oui, que mettez-vous à la place ? » — Oui, que pourrait-on bien mettre à la place du choléra ?

Nous engageons le rédacteur de *l'Œuvre* à étudier le *Système de politique positive*. S'il n'a pas le temps de s'instruire de la politique et de la sociologie avant d'en écrire, qu'il s'informe comment fonctionnent les grandes entreprises industrielles et commerciales qui prospèrent.

LA RIVALITÉ ANGLO-ALLEMANDE ET LA FRANCE

La Patrie, au cours d'une enquête sur « l'accord marocain et ses conséquences », a publié cette réponse de M. G. Deherme :

« L'accord franco-allemand ? Si le sujet était moins grave, on savourerait ce délicieux euphémisme diplomatique.

« L'histoire dira autre chose. Ceci : Une bande pillait, une autre bande survint, plus forte, qui exigea sa part. La première céda pour avoir toute licence de continuer ses opérations. Les malfaiteurs ne sont pas gendarmistes. Et voilà ce qu'on a nommé l'accord franco-allemand ! Il s'en conclut de la sorte, chez les apaches de la Chapelle et de Pantin, toutes les nuits parisiennes que M. Lépine surveille.

« L'Allemagne peut y être pour quelque chose puisqu'elle en profitera, — non la France. La bande politicienne qui nous exploite n'est pas la France. Elle en est seulement la maladie.

« Sans doute, cela donnera du répit aux forbans, — le temps de lancer quelques émissions, de réaliser quelques « affaires ». Mais cela n'assurera pas la paix. Il faudrait être aussi naïf qu'un électeur désintéressé qui croit à la vertu de son bulletin de vote, pour le supposer. Au contraire, la faiblesse et la lâcheté sont les plus sûrs moyens de s'attirer des querelles d'Allemands. Ceux-ci, particulièrement, ont la réputation bien justifiée d'en abuser.

« Attendons-nous donc à de nouvelles exigences. Pour compléter « l'accord », après la pendule, on nous demandera prochainement toute la garniture de cheminée, — et après, le lit où nous couchons; et enfin, l'appartement. Mais pour nos politiciens, quelles que soient les injures, ce ne sera jamais le motif d'un conflit. Ils donneront tout de la France, plutôt que de courir le risque de perdre la place où l'on mange. Le radicalisme est irréductiblement pacifiste — et pour cause.

« Cela ne veut pas dire, d'ailleurs, que nous n'aurons pas la

guerre. Mais elle nous surprendra, et ce seront les maîtres de nos maîtres qui la déchaîneront, — et non pas pour l'intérêt ou l'honneur du pays. Nous n'y gagnerons que les coups. A moins que...

« A moins que les Français, alors, en aient assez de l'anarchie parlementaire, du suffrage universel, des « droits de l'homme » et autres balançoires. Ce sera se rappeler qu'il ne peut y avoir de société sans gouvernement et de gouvernement sans chef responsable, indépendant, inamovible...

« Quelques hommes de police sans douceur et, — en cas de résistance inopportune ou de protestations trop éloquentes, — un bon fouet feront le reste. »

CHAUVE-SOURIS COLONIALE

Du *Courrier européen* :

« *Le Colon français* nous met sous les yeux la plaisante contradiction des déclarations de M. Paul Bourde, directeur du service colonial du *Temps*, administrateur de Sidi Mansour et associé de M. Hébrard, suivant qu'il s'adresse à ses actionnaires dont il fait fructifier l'argent, ou à *l'Œuvre* qui lui a reproché le bon marché auquel, comme ancien directeur de l'agriculture en Tunisie, il a su se procurer des terres.

« Sur 5.250 hectares, dit M. Bourde à ses actionnaires, il y en a à peine 5 ou 6 d'inutilisables. « *Tout le reste est une terre magnifique, riche et profonde.* »

« Et il leur fait entrevoir des revenus de 60 à 80 francs par hectare, en céréales.

« Mais lorsqu'il s'adresse à *l'Œuvre*, l'aspect change. « *C'est une région sèche où jusqu'ici n'a réussi aucune autre culture que celle de l'olivier. Il y a actuellement sept ans qu'on n'y a pas fait de récoltes de céréales.* » Et il évalue l'hectare à 28 fr. 80.

« Qui espère-t-on tromper ?

« Les lecteurs du *Temps* peut-être. Il est vrai qu'ils en ont l'habitude. »

Cette chauve-souris est aussi un requin.

UNE VICTOIRE DES « CLASSES MOYENNES »

Par 360 voix contre 156 la Chambre a refusé de discuter le projet de loi sur la limitation des débits de vin.

Au cours de la discussion, M. Siegfried, rapporteur, avait pourtant cité ces chiffres :

« Avant la loi de 1880, qui a consacré la liberté complète d'ouvrir un débit, il y avait 354.000 cabarets en France ; il y en a maintenant 120.000 de plus. Les conséquences, les voici :

« La consommation de l'alcool par habitant était, en 1830, de 1 litre 12 par an ; elle est aujourd'hui de 4 litres 13 ; elle va jusqu'à 12 litres dans certains départements.

« Et voici les résultats sociaux : le nombre des meurtres était de 135 en 1869 ; il est de 359. Le nombre des aliénés était de 11.000 en 1835 ; il est de 75.000. Le nombre des conscrits impropres au service s'est élevé jusqu'à 30 p. 100, jusqu'à 55 p. 100 dans certains départements. Sur 1.000 malades dans un hôpital de Lyon, on compte 442 alcooliques qui ont fourni 200 tuberculeux. »

Parmi les défenseurs des marchands de vins, on remarque des réactionnaires comme MM. de Mackau, de la Ferronnays et des révolutionnaires comme MM. Jules Guesde et Sembat. Touchante union !

Mais, dira-t-on, il y a au moins 156 députés qui ne subordonnent pas la santé nationale à l'intérêt électoral. Malheureusement, on ne peut garder cette illusion. La plupart de ces députés sont du Midi, et leur intérêt électoral n'est pas le même, voilà tout. Pour eux, le *tabou*, ce n'est pas seulement le cabaretier, mais surtout le bouilleur de cru. Et le privilège des bouilleurs de cru est intangible. Aussi, de 90.000 en 1869, le nombre des bouilleurs de cru s'est-il élevé à 1.363.000 en 1905.

CONGRÈS D'ÉDUCATION MORALE

Le deuxième congrès international d'éducation morale se tiendra à la Haye du 22 au 27 août 1912.

Le premier congrès, qui a eu lieu à Londres en 1908, est déjà parvenu à mettre ainsi en présence les éducateurs de toutes les races et de toutes les religions, depuis les représentants des grandes nations européennes, jusqu'à ceux des États-Unis et du Mexique, de l'Indoustan, de la Chine et du Japon ; vingt et un gouvernements s'y firent représenter, et plus de 1.800 adhérents y prirent part, catholiques, protestants, bouddhistes, musulmans, israélites, positivistes, rationalistes purs. C'est du même esprit de haute impartialité que s'inspirera le congrès de La Haye, et tout particulièrement le comité français, qui vient de se constituer sous la présidence de M. Émile Boutroux. « Nous voudrions, déclare-t-il, que toutes les doctrines et toutes les croyances, philosophiques ou religieuses, puissent se rencontrer dans la délégation française à la Haye ; nous voudrions prouver aux autres, et nous prouver à nous-mêmes, que quelle que soit la divergence des idées, nous sommes capables de nous unir dans un respect mutuel, dans un commun effort pour l'enfance, dans un égal souci de l'avenir moral de l'humanité. »

L'adresse du secrétariat du comité français est : 141, quai d'Orsay, Paris.

PAR TOUS.

LA QUINZAINÉ POLITIQUE

Point ne faut-il croire que les malheurs des parlementaristes de tout camp aient abattu leur fierté et qu'ils soient disposés à se rendre. Tout au contraire, leur cœur ne s'est jamais ouvert, aussi large, à l'espérance. N'ont-ils pas encore une carte à jouer. Et quelle carte ? Ce n'est pas moins que la réforme électorale à quoi s'évertue, à l'heure où nous écrivons, la Chambre des députés.

Il y a une dizaine d'années environ que quelques hommes de bien, dans le désarroi où les avait jetés le tumulte dreyfusien, découvrirent que tout le mal venait, non du suffrage universel, mais d'une façon vicieuse de s'en servir.

Incriminer le suffrage universel ! Une poignée d'excentriques demeurent seuls capables d'une pareille et sacrilège audace. Depuis M. Piou jusqu'à M. Jaurès, on en est resté à ce que proclamait si superbement Jules Ferry, en 1869 : « Le suffrage universel, c'est le vrai, le juste et le bien ! » D'ailleurs, cette institution, à ce qu'il paraît, est absolument définitive, en sorte que, jusqu'à la fin des temps, le vrai, le juste et le bien sont condamnés à être mis aux voix et les conducteurs de peuples à briguer des suffrages. Par conséquent, même quand

ils souffrent d'une contradiction pénible entre le vrai, le juste et le bien, tels qu'ils le savent, et le vrai, le juste et le bien, selon l'arrêt des urnes, d'excellents catholiques ne s'enhardissent pas à protester contre la compétence du juge. Ils ne voient pas d'autre issue à la situation qu'un éternel appel à ce juge mieux informé. Donc, tout allant à la malheure et à la dérive, le suffrage universel en soi n'a point été l'objet d'une révolte, ni d'un doute, j'entends dans les sphères politiciennes.

En revanche, le tabou ne protège pas le fonctionnement pratique du suffrage universel, institution supérieure et fondamentale. Autant le principe est sacré, autant l'application en est abandonnée aux libres controverses. Nul ne fera difficulté pour convenir implicitement qu'en cette affaire tout réside dans la façon de consulter l'oracle. Ses réponses seront bien différentes selon que vous l'interrogerez en majeur ou en mineur. A la réflexion, si les politiciens étaient capables de réfléchir à ces choses, cela ne laisserait pas que de les troubler profondément. Eh quoi ! la forme emporte-t-elle à ce point le fond ?

Feu Edmond Démolins mit en circulation, de son vivant, passablement d'idées fausses sur la supériorité des Anglo-Saxons, mais il lui sera beaucoup pardonné en considération de sa verveuse et incisive histoire du suffrage universel, laquelle forme un chapitre — le meilleur — de son livre *A-t-on intérêt à s'emparer du pouvoir ?*

Avec quelle malice pénétrante n'a-t-il pas saisi, souligné, raillé le contraste du culte public rendu à l'idole avec le mépris qu'on fait d'elle dans la pratique. Tantôt

dieu, tantôt brute. Ainsi en est-il du suffrage universel. L'importance énorme, démesurée, acquise par les questions votales et scrutinales suffit à montrer que le suffrage universel n'a, de lui-même, aucune vertu, aucune volonté. Il n'est puissant que par sa masse. Livré à soi, il ne bougerait pas. Il n'agit pas, il est agi. Il faut qu'une force extérieure le capte et le mette en mouvement.

Cette force, dans les pays peu ou moins centralisés, c'est le *Caucus* et la *Machine* qui tiennent embrigadés et asservis le plus grand nombre possible des électeurs, la prééminence devant finalement rester à celui des deux *Caucus* concurrents qui aura endoctriné, séduit, acheté, corrompu, intimidé la majorité.

Dans les pays de centralisation excessive comme la France, l'administration constitue les cadres d'un *Caucus* permanent. Le problème n'est plus que de s'emparer de l'appareil centralisateur, moyennant quoi la victoire est assurée.

De cette situation dérive la grande querelle française des arrondissementiers et des listiers, les premiers tenants de la petite circonscription, les seconds champions de ce qu'ils appellent, dans leur jargon, le scrutin agrandi, élargi.

Les occupants se classent toujours parmi les arrondissementiers. La raison de leur préférence se devine aisément. C'est que, dans l'intérieur d'une circonscription réduite, la candidature officielle s'exerce avec plus d'efficacité et qu'un petit groupe d'électeurs offre plus de prise qu'un groupe considérable de citoyens à l'intimidation. Les opposants, eux, sont fêrus du scrutin de liste. Il est à peine besoin d'ajouter que, depuis 1848,

c'est-à-dire depuis la naissance du suffrage universel tous les partis ont préconisé, tour à tour, suivant qu'ils étaient au pouvoir ou dans l'opposition, le petit et le grand scrutin. Ce n'a jamais été, quoi qu'ils en disent, affaire de principe, mais bien d'utilité et d'opportunité. Avec le scrutin de liste, les opposants gardent quelque espoir et quelque chance de remplacer les autres à la barre de commande de la mécanique centralisatrice.

L'affaire en était là, quand les gens de bien, dont il est question plus haut, découvrirent en Belgique un troisième système, dénommé la représentation proportionnelle. Ce système consiste essentiellement à substituer, comme unité électorale, la collectivité d'un parti au candidat envisagé *ut singulus*. On va aux urnes et, en vertu d'une simple règle de trois, chaque parti embourse un nombre d'élus proportionné au nombre de suffrages qu'il a obtenus.

Cela parut si beau, si élégant aux parlementaristes en quête d'un remède aux vices déplorés dans leur régime préféré, qu'ils s'enthousiasmèrent et se mirent en devoir de faire partager leur enthousiasme aux Français.

Point de doute. Le salut était là. Que la représentation proportionnelle devint la loi électorale de notre pays, et la fortune du parlementarisme prendrait une face nouvelle. Tout ce qui était tortueux redeviendrait droit, clair tout ce qui était obscur.

Et, comme les propagandistes du nouveau système étaient diserts, intelligents, actifs, qu'ils joignaient la persévérance à la conviction, ils se firent promptement couter. L'opinion, par ailleurs désillusionnée et déçue, tait bien préparée à les accueillir. La représentation

proportionnelle fit fortune. Et ce miracle même se produisit que le Parlement lui-même, d'ordinaire assez rétif à toute innovation susceptible de compromettre les joies tranquilles attachées à la possession d'État, s'en laissa conter.

Vers le milieu de l'été dernier, la réforme électorale est entrée en discussion devant la Chambre basse.

Et cette discussion vient de reprendre.

Toutefois, il ne faudrait pas s'imaginer que l'adoption de la réforme marche toute seule. Il y a de l'intermittence dans la foi proportionnaliste de nos députés. Certains d'entre eux, tel le guillotiné par persuasion, éprouvent une méfiance instinctive dont ils ne sont pas maîtres. Ce ne sont que perplexités et retours. M. Poincaré lui-même, encore qu'il jure souvent, à voix haute, comme pour se donner du courage, qu'il préfère s'en aller que d'assentir au sujet de la Proportionnelle, ne donne pas l'impression d'un ministre ferme en ses desseins. Il y a, dans ses airs de bravoure, des tremblements d'hésitation et d'incertitude.

Nos parlementaires ont bien tort d'hésiter.

Loin d'être, en effet, un principe de réformation et de rénovation, la représentation proportionnelle correspond à la phase de sénilité et de décadence dans l'évolution du parlementarisme.

C'est un signe de vieillesse, au même titre que l'artério-sclérose dénonce l'usure et l'approche de la dissolution chez l'individu.

A quoi aboutit-elle ?

A cliquer, à figer les partis dans leur situation présente.

Elle supprime ce qui est l'essence même du parlementarisme, c'est-à-dire la lutte du mouvement et de la résistance.

Elle institue le repos et l'immobilité.

Et, grâce à elle, les partis, las et excédés de tant d'agitations stériles, trop sûrs de leur part de suffrages et de sièges, n'ont plus, entre deux petits sommes, qu'à se livrer au simulacre de leurs anciennes luttes.

Si le parti au pouvoir était pénétré de cette évidence, il n'éprouverait pas la moindre hésitation à se rendre aux pressantes exhortations des proportionnalistes.

La représentation proportionnelle lui serait un mol oreiller pour l'agonie, et, grâce aux satisfactions qu'ils trouveraient dans ce mode électoral, les opposants, résignés, bornés désormais dans leurs vœux, lui concéderaient la paix.

Mais, encore une fois, les occupants ont peur de se laisser jouer. Ils craignent les présents d'Artaxerxès.

On n'a point encore, à l'heure où nous écrivons, la certitude qu'ils convertiront la Proportionnelle en loi.

Du point de vue positiviste, nous devons souhaiter que cette prétendue réforme se fasse accepter.

Il serait, à tous égards, fâcheux que, faute d'une telle expérience, dans les âmes simples, subsistât cette illusion que le principe anarchique de la désignation des supérieurs par les inférieurs et de la définition du vrai, du juste et du bien, à la majorité des voix comptées par tête, est susceptible de devenir, en quelque façon, organique.

REMY ANSELIN.

Les Livres qui font penser

La Philosophie nationaliste, par GEORGES GUY-GRAND, 2 fr. (Bernard Grasset, éd.). — Sous ce titre, M. Guy-Grand étudie successivement la doctrine de Charles Maurras et de *l'Action française*, puis celle de M. Paul Bourget et celle de M. Maurice Barrès. Il en essaie une conciliation, puis une réfutation générale. Les chapitres de beaucoup les plus intéressants sont les premiers, où il étudie la doctrine du nationalisme intégral. *L'Action française* intéresse et inquiète M. Guy-Grand, le séduit et l'irrite à la fois. La doctrine en est aussi opposée que possible à tous ses sentiments, à toutes ses habitudes d'esprit, à toutes ses amitiés politiques. Mais il s'est proposé cette fois de l'étudier, non seulement avec une « haute impartialité philosophique », mais avec « sympathie ». Et il tient parole, autant qu'il le peut. Mais en suivant son exposé, qui est d'ailleurs exact et bien documenté, on a l'impression que l'effort de sympathie lui devient de plus en plus difficile, et il en arrive même à se demander, avec quelque effroi, si le nationalisme, une fois triomphant, ne va pas organiser un système d'inquisition et de persécution contre les personnes non nationalistes. Pour rassurer ses lecteurs, je les avertirai que Maurras a écrit lui-même récemment que le nationalisme est un état d'esprit et de sentiment exceptionnel, nécessaire à un peuple dont l'indépendance est perdue ou gravement menacée, mais qu'une fois l'indépendance recouvrée (ou la sécurité dans l'indépendance) on pourra se contenter d'un patriotisme raisonnable et accueillant, et tolérer quelque dilettantisme. D'un autre point de vue, on peut considérer la doctrine de Maurras comme celle d'un positiviste qui s'est rendu compte que l'avenir

de l'Humanité, tel que l'a conçu Auguste Comte, menace d'être irrémédiablement compromis par la catastrophe que sera l'anéantissement de la nationalité française, et que le devoir est aujourd'hui de concentrer tous les efforts pour conjurer ce désastre, en ajournant à des temps meilleurs les vastes pensées de régénération humaine et de politique « planétaire ». De là une synthèse subjective provisoirement réduite à cet objet limité, et qui ne laisse pourtant pas de satisfaire assez bien l'esprit et le cœur ; comme en témoigne M. Guy-Grand lui-même dans un passage curieux, où il constate, on dirait avec un peu d'envie, la bonne santé morale des gens de *l'Action française* : « Évohé ! Évohé ! Joie, joie et pleurs de joie ! Il faut l'écrire sans ironie. Le démon du doute est exorcisé, la sensibilité se virilise, l'imagination malade redevient saine. Ces hommes sont gais, juvéniles, entreprenants... » Mais il n'y a pas de danger qu'il se laisse séduire. Son cœur et son esprit ne se peuvent satisfaire que d'une « doctrine plus haute et plus synthétique, une discipline totale et définitive... il n'est pas sûr... qu'on puisse la trouver jamais... mais c'est l'éternelle noblesse de l'esprit humain de la chercher toujours ». Donc, jusqu'à la fin du monde, il faudra répondre par un éternel *non* à toute tentative de discipliner les esprits et les cœurs. C'est ce que fait M. Guy-Grand à l'égard du nationalisme comme à l'égard du positivisme lui-même. Inutile d'analyser sa critique, qui n'est qu'une suite de négations. « C'est une question de savoir si, appliquée à l'ordre politique ou social, la notion de vérité conserve un sens. » Il ne peut exister dans cet ordre que des conflits d'intérêts, de passions, etc. C'est la négation de toute politique, théorique ou pratique, visant à ordonner le présent ou à préparer l'avenir. Si une telle attitude de l'esprit pouvait se généraliser, elle nous mènerait tout droit au suicide national.

La Philosophie syndicaliste, par GEORGES GUY-GRAND, 2 francs (Bernard Grasset, éd.). — Sous ce titre, M. Guy-Grand étudie non pas les idées des militants de la C. G. T., mais la doctrine

philosophique et sociale de M. Georges Sorel et de ses amis ou disciples de l'ancien *Mouvement socialiste*. Cette doctrine est moins familière au public et moins facile à saisir que le nationalisme, et la critique du livre de M. Guy-Grand en exigerait un exposé complet ; ce serait une longue étude, que ne comporte pas cette rubrique. Je me contenterai donc de recommander le livre de M. Guy-Grand, qui est très clair et très intéressant. Intérêt purement philosophique d'ailleurs ; car, selon M. Guy-Grand, « cette doctrine, née d'hier, est déjà une chose morte », depuis que M. Sorel a cessé de s'occuper de syndicalisme et que le *Mouvement socialiste* suit d'autres inspirations.

J. R.

Peut-on croire sans être un imbécile ? par HENRI DESPREZ, 3 fr. 50 (Librairie des Saints-Pères). — L'auteur s'est proposé de relever le courage des catholiques et de leur fournir des armes pour la polémique courante. Son livre s'adresse surtout à la bourgeoisie conservatrice (lisez *apathique* et *peureuse*). Il n'a pas de peine à exposer qu'elle sait mal défendre sa foi et son attachement à la religion traditionnelle. Au cours de sa tentative pour tonifier ces âmes molles, il emprunte beaucoup à *l'Action française*, et les secours qu'il cherche de ce côté ne sont pas les moins efficaces. Or, plusieurs, et non des moindres, parmi les directeurs de *l'Action française*, sont des incroyants tout imprégnés d'esprit positif. La constatation ne laisse pas d'être assez piquante ; mais elle ne surprendra guère les vrais disciples d'Auguste Comte. Ceux-ci s'affligent fort, chaque fois qu'ils ont à constater de la défaillance parmi les catholiques, et personne ne souhaite plus sincèrement qu'ils le font de voir l'Église utiliser, pour le bon ordre social, les grandes forces qu'elle a encore en mains.

Jésus de Nazareth. Ma vie, par DESHUMBERT, 1 fr. 50 (Schleicher, éd.). — On nous présente, sous ce titre, une sorte de

journal, souvent ridicule, où Jésus raconte sa propre vie. C'est du Renan, moins la grâce, la finesse et le style. Or les œuvres de Renan, elles-mêmes, prennent chaque jour quelques rides nouvelles.

Les Voix de la montagne, par A. DE BARY, 3 fr. 50 (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — Pourquoi les femmes qui écrivent en vers nous donnent-elles si peu de poésies dignes d'être retenues? L'aptitude à l'émotion ne manque guère à leur sexe, non plus que l'abondance verbale, si utile pour fournir un grand choix d'expressions susceptibles de se suppléer suivant les exigences du nombre et de la rime. Pourtant, le fait demeure. La poésie féminine, dans son ensemble, se présente comme chose facile, gracieuse, coulante, limpide. Presque toujours, la résistance, la solidité font défaut à ces soieries, qu'on sent avoir été tissées trop vite, par des mains trop agiles.

Voici, je pense, l'explication. Avec son grand besoin de répandre tout son être hors d'elle-même, la femme ne parvient pas à concentrer son émoi. Or ce serait le meilleur moyen d'en doubler la force. Pour la même raison, elle se contente trop vite de l'expression un peu quelconque accourue à l'appel de sa plume; et les couleurs manquent d'éclat, comme le dessin de fermeté. Elle peint les cimes alpestres à l'aquarelle. Voulant nous dire les étreintes de l'angoisse, elle se borne à éveiller les grêles résonances de la cithare.

Ces faiblesses se montrent en plus d'un endroit, dans les nouveaux poèmes de A. de Bary. Pourtant, s'ils ne laissent guère de forte empreinte sur l'esprit du lecteur, ils le bercent sainement, comme des paroles calmantes murmurées à l'heure du crépuscule. On y trouve de jolies légendes alpestres, de curieuses chansons de fous, de touchants portraits de vieilles gens et de vieilles choses.

Voici *Le réparateur-de chapelles* :

Il est las ; il est vieux ; il a peiné longtemps.
Il ne retrouve plus, quand revit le printemps,

Sa jeunesse robuste et déjà si lointaine ;
 Sa vie est presque enfuie ; ainsi que la fontaine
 Qui sent son eau tarir, il est triste ; sa voix
 Est terne et comme morte, et la pipe de bois
 Noirâtre et lourde au coin de sa bouche est éteinte.
 Il songe, en travaillant, lorsque la cloche tinte,
 Que sans doute pour lui bientôt elle priera.

Voici maintenant *Le vieux bateau* :

Comme un pauvre vieillard dont les membres sans force
 Demandent au soleil un reste de vigueur,
 Le bateau délaissé dont s'effrite l'écorce
 Étale sur la plage humide sa langueur.
 Lui qui sent dépérir son bois, sa masse entière,
 Que visqueuse et tenace une mousse verdit,
 Il n'a pas, comme ceux qu'on couche au cimetière
 Pour y dormir, l'espoir d'un lointain paradis.
 Il sent l'humidité lente ronger sa panse,
 Sa mâtûre est rompue et, couché sur le flanc,
 Fatigué d'un labeur resté sans récompense,
 Il écoute la mer au chant triste et troublant.

Ces deux exemples suffiraient à démontrer que A. de Bary peut fort bien arriver à la précision descriptive et au relief. Nous oserons lui demander de s'en souvenir, quand la muse viendra lui rendre visite à nouveau.

Louis Mercier, par ALBERT DE BERSAUCOURT (Jouve, éd.) — Notre étude sur les poèmes rustiques de Louis Mercier venait de paraître, quand nous avons reçu ce petit livre où l'œuvre complète du poète se trouve analysée et commentée, en 134 pages, par un admirateur ému. Puisse son commentaire éveiller des curiosités qui ne regretteront pas de pousser jusqu'au contact direct avec l'œuvre elle-même.

ANTOINE BAUMANN.

L'Inquiète Paternité, par JEAN SCHLUMBERGER, 3 fr. 50 (édition de la *Nouvelle Revue française*). — Sous le second Empire, les

marionnettes étaient à la mode : le théâtre n'offrait plus que les gestes insensés de ses hommes de bois glapissants. Ce genre de drame délirant, M. Schlumberger semble vouloir l'introduire dans le roman. Corps sans âme, ses personnages agissent et parlent comme des automates détraqués.

Un mari sans volonté — ce malheureux aboulique à la fois si dangereux et si inoffensif que trop nous connaissons — ne sait ni pardonner à sa femme, séduite par un ami à lui, ni renoncer à sa vague affection ; il recherche et repousse le fils issu de cette faute, s'y attache quand même, par instinct plus que par amour. Mari, femme, fils se rapprochent et se séparent sans qu'on en puisse deviner le pourquoi ; et nos pantins vont et viennent entre la Cannebière et le Saint-Sépulcre ! Le fils meurt d'on ne sait quoi ; les époux vont on ne sait où.

Psychologie de fantoches, vous dis-je : roman pour automobilistes...

Terres de silence, par Ed. WHITE, traduit de l'anglais par J.-G. DELAMAIN, 3 fr. 50 (Stock, éditeur). — Roman anglo-canadien. Fenimore Cooper avait évoqué la conquête militaire de l'Amérique septentrionale ; et, grâce à lui, les peuples du Vieux Monde subirent le charme inédit du Nouveau : aujourd'hui, M. White nous fait assister à la conquête commerciale de ces pays pacifiés.

Pour la chasse aux fourrures de prix, les factoreries canadiennes se sont associées les indiens indigènes. Là règne le colonat, mi-militaire, mi-industriel. L'un de ces trappeurs indiens s'est dérobé, dans les vastes solitudes du Nord, dans les *Terres de silence*, à l'empire de la compagnie exploitante ; il emporta, sans les rembourser en nature, les avances du matériel et d'argent reçues des trafiquants. Sous peine de voir les autres chasseurs trahir les fourreurs, le déserteur doit être châtié. Deux Canadiens, l'un vieux et expérimenté, l'autre jeune et d'une vaillance à l'occasion mal avisée, sont lancés à sa poursuite ; et nous suivons dans cette chasse à l'homme les agents dans les déserts de l'Ontario. Une idylle anglo-indienne accroît l'intérêt vif du récit : c'est une idylle où l'Atala

est une jeune Indienne, à l'amour patient, toute en dévouement ; où le Chactas est le fruste Canadien policier, bon dans le fond du cœur, mais d'une insensibilité extérieure, d'une rudesse qui semble, au cœur d'un Français, de la férocité de sauvage. Après un *raid* surhumain, peut-être vrai mais invraisemblable, couru dans les champs de neige du haut Canada, l'Indien se fait prendre : les neiges éblouissantes l'ont rendu aveugle...

La malheureuse Atala, victime de son malencontreux amour, y a trouvé la mort avec une sorte d'amère félicité...

Les Grecs anciens eussent trouvé en la cécité du coupable un suffisant châtement de la faute ; peut-être des Français l'eussent terminé d'un coup de fusil pitoyable... Plus romaine que latine, plus aristocratique qu'humaine, la vengeance anglo-saxonne ne se satisfait point à ce compte. Pour l'exemple, le malheureux Indien subira le pilori et le fouet, et s'en ira promener chez ses frères du désert la terreur de ses ténèbres et la leçon de ses plaies.

Point de roman sans morale : une jolie Anglaise, miss Virginia, au balcon de la factorerie, « prononça gravement les paroles concluantes de cet épisode : La grandeur de mon peuple ! »

Si ce roman est américain d'esprit, il est aussi, sans que l'auteur le sache assez, un roman de préhistoire. Le glacier des *Terres de silence* nous rappelle le glacier qui, au crépuscule de l'âge paléolithique recouvrit l'Europe septentrionale et notre France. L'existence des trappeurs canadiens évoque la vie de nos ancêtres. Nous qui jouissons des biens de leurs labeurs et de leurs souffrances, sachons ressusciter quelquefois leurs images dans nos cœurs : de leurs exemples inoubliés, ils nous enseignent l'obstination industrielle, mère des races sans fin...

Prospérité à la race canadienne française !

Éloi PÉPIN.

Lettres de combat, par FERDINAND BRUNETIÈRE, 3 fr. 50 (Perrin, éd.). — On retrouve dans ces lettres la belle ardeur combative de Brunetière. Mais, en général, l'objet de ces disputes ne nous passionne plus. Je ne dis pas cela pour la discussion sur le socialisme avec M. G. Renard, mais pour une trop longue polémique avec M. Yves Guyot « à propos de l'Affaire ». Brunetière était sympathique au positivisme. Il a rendu justice à Comte. Et dans une de ses lettres à M. Faguet, il y revient. Malheureusement, il nous montre en quelques lignes qu'il l'entendait mal, en lui attribuant ses propres dispositions métaphysiques. Brunetière méconnaissait l'esprit positiviste quand il écrivait : « En dépit de son relativisme, ce que Comte croit d'une foi certaine et robuste, c'est que le monde, en tant qu'accessible à la connaissance scientifique, est effectivement ce qu'il nous paraît. » Comte a écarté de sa doctrine cette question insoluble du réalisme. Il s'est borné à nous enseigner que nous devons penser, agir, aimer comme si le monde était effectivement ce qu'il nous paraît. Au reste, d'après ces pages, Brunetière ne semble pas avoir mieux compris la religion de l'Humanité que la philosophie positive.

G. DEHERME.

Nous avons reçu :

Brugglesmith, par RUDYARD KIPLING, traduction d'ALBERT SAVINE et GEORGES MICHEL, 3 fr. 50 (Stock, éd.). — Recueil de nouvelles choisies que liront avec plaisir les nombreux admirateurs du grand conteur anglais.

Le Capitaine Micah Clarke, par ARTHUR CONAN DOYLE, traduction d'ALBERT SAVINE, 3 fr. 50 (Stock, éd.). — Roman qui fait suite aux *Recrues de Monmouth*.

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

POUR NOUS AIDER



Nous n'ouvrons pas de souscription ; mais on nous aidera efficacement en nous recrutant de nouveaux lecteurs, en abonnant des bibliothèques publiques, syndicats, universités populaires, coopératives, cercles, etc., en nous indiquant des libraires dépositaires pour la vente au numéro, en nous signalant les libraires des gares de chemins de fer et du Métropolitain qui ne tiennent pas encore *la Coopération des Idées*, en nous faisant parvenir les adresses des personnes à qui nous pouvons envoyer un numéro spécimen.



En vente à **La Coopération des Idées.**

(*Envoi franco*)

- Appel aux conservateurs**, par AUGUSTE COMTE, un vol. in-8 de 136 pages 3 fr.
- La Synthèse subjective ou Système des conceptions propres à l'état normal de l'Humanité**, tome premier (seul publié) : *Système de logique positive* ou *Traité de philosophie mathématique*, un vol. in-8 de 776 pages 9 fr.
- Testament d'Auguste Comte**, avec les documents qui s'y rapportent, pièces justificatives, prières quotidiennes, confessions annuelles, correspondance avec Mme de Vaux, publié par ses exécuteurs testamentaires, 2^e éd., un vol. in-8 de 570 pages. 10 fr.
- Lettres d'Auguste Comte à divers**, publiées par ses exécuteurs testamentaires.
- Tome I^{er}, première partie, un vol. in-8 de 656 pages. 8 fr.
- Tome I^{er}, seconde partie, un vol. in-8 de 392 pages 6 fr.
- Tome II^e, un vol. in-8 de 364 pages 10 fr.
- Notice sur la vie et l'œuvre d'Auguste Comte**, par J. LONCHAMPT, un vol. in-16 de 218 pages 1 fr.

La **COOPÉRATION DES IDÉES** est en vente dans les **principales gares de France et du Métropolitain de Paris.**

- A ROUEN, *Librairie Centrale*, 26, rue des Carmes.
A CHARTRES, *Librairie Lester*, place des Halles.
A ROANNE, *Librairie Boissy et Lauxerrois*, rue du Lycée.
A AMIENS, *Librairie Prudhomme*, 14, Place Gambetta.
A PARIS, *Librairie Affolter*, 50, rue Delaborde.
— — *Barrault*, 24, rue de Clichy.
— — *Bénard*, Galeries de l'Odéon.
— — *Blanchard*, 4, boulevard Saint-André.
— — *Crès et C^{ie}*, 3, place de la Sorbonne.
— — *Feuillatre*, 8, boulevard Denain.
— — *Floquet*, 47, rue des Martyrs.
— — *Floury*, 1, boulevard des Capucines.
— — *Gâteau*, 8, rue de Castiglione.
— — *Hétains*, 50, rue de Passy.
— — *Martin*, 3, faubourg Saint-Honoré.
— — *Maynier*, 54, rue de Seine.
— — *Méa*, 1 bis, rue du Havre.
— — *Melet*, 45, Galeries Vivienne.
— — *Sevin et Sarrat*, 25, rue La Boétie.
— — *Stock*, 155, rue Saint-Honoré.
— — *Tassel*, 44, rue Monge.
— — *Timotéi*, 14, rue de Castiglione.

LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 404-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 404-50

Directeur : **A. GALLOIS**

RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux

D'après le Journal Officiel de la République française

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour

TOURS. — IMPRIMERIE E. ARRAULT ET C^{ie}.